



# Rapport sur le Sondage auprès des tiers enregistrés à la 43<sup>e</sup> élection générale

## Vague 1

## Rapport final

Nom du fournisseur : Forum Research Inc.

Numéro du contrat : 05005-19-0543

Valeur de contrat : 24 510,67 \$ (y compris les taxes de vente applicables)

Date d'attribution du contrat : 14 novembre 2019

Date de livraison : 8 janvier, 2021

Numéro d'enregistrement : POR 050-19

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport,  
communiquez avec Élections Canada à [rop-por@elections.ca](mailto:rop-por@elections.ca).

**This report is also available in English.**

**Forum Research Inc.**

**180, rue Bloor Ouest, bureau 1400**

**Toronto (Ontario) M5S 2V6**

[www.forumresearch.com](http://www.forumresearch.com)

Préparé par Forum Research



Août 2020

## **Rapport sur le Sondage auprès des tiers enregistrés à la 43<sup>e</sup> élection générale : Vague 1**

### **Rapport final**

Préparé pour Élections Canada

Nom du fournisseur : Forum Research Inc.

Août 2020

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats de la recherche sur l'expérience électorale des tiers enregistrés réalisée dans le cadre de l'évaluation de l'élection générale fédérale du 21 octobre 2019.

La présente publication ne peut être reproduite qu'à des fins non commerciales et avec l'autorisation écrite préalable d'Élections Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, communiquez avec Élections Canada à [rop-por@elections.ca](mailto:rop-por@elections.ca).

#### **Numéro de catalogue :**

SE3-119/1-2021F-PDF

#### **Numéro international normalisé du livre (ISBN) :**

978-0-660-37821-3

#### **Publications connexes :**

Numéro de catalogue : SE3-119/1-2021E-PDF (rapport final en anglais)

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-37820-6

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le premier ministre du Canada, 2021.

This report is also available in English, under the title *Report on the Survey of Registered Third Parties for the 43rd General Election: Wave 1*.

## Table des matières

Sommaire .....	5
Objet .....	5
Méthodologie.....	5
Conclusions principales.....	5
Énoncé de neutralité politique .....	8
Approche et méthodologie de recherche.....	9
Méthodologie de recherche .....	9
Collecte de données.....	9
Taux de réponse.....	10
Résultats.....	11
Informations sur les tiers .....	11
Enregistrement et rapports provisoires.....	13
Facilité du processus d’enregistrement.....	13
Emplacement du formulaire d’enregistrement.....	15
Fardeau du processus d’enregistrement .....	16
Fardeau des documents financiers .....	16
Facilité de l’enregistrement dans l’ensemble.....	17
Rapports provisoires .....	19
Facilité du processus de production des rapports provisoires .....	20
Produits et services d’Élections Canada .....	24
Utilité des produits et des services d’Élections Canada.....	25
Appel téléphonique pendant la période préélectorale .....	28
Rappel par courriel.....	30
Campagne publicitaire .....	32
Autres produits, services ou sources .....	33
Déclaration des activités réglementées.....	36
Facilité à cerner les activités réglementées.....	36
Points de vue sur les obligations des tiers .....	38
Attitude à l’égard du nouveau régime des tiers .....	38
Enjeux électoraux.....	40
Activités de promotion .....	40

Enjeux électoraux et publicité.....	41
Autres commentaires.....	45
Annexe A : Questionnaire .....	46
Annexe B : Invitation et rappel par courriel.....	62

## Sommaire

### Objet

En 2018, le projet de loi C-76 a instauré de nouvelles règles concernant les tiers qui ont ajouté des types d'activités réglementées et qui ont prolongé la période de réglementation. Dans le cadre des évaluations effectuées après l'élection générale fédérale de 2019, Élections Canada a voulu obtenir des données de sondage fiables pour :

- mieux comprendre les expériences, les opinions et l'attitude des tiers enregistrés à l'égard du régime de financement politique des tiers prévu par la *Loi électorale du Canada*;
- disposer d'information pour appuyer l'évaluation de ses programmes et services et repérer des améliorations possibles;
- étayer les indicateurs de rendement de l'organisme, ses rapports et ses recommandations à l'intention du Parlement.

### Méthodologie

Forum Research a réalisé un sondage quantitatif<sup>1</sup> auprès des agents financiers des tiers enregistrés en 2019, car ces personnes étaient bien placées pour répondre à des questions sur le régime de financement politique des tiers. Le sondage a été mené dans les deux langues officielles par téléphone et en ligne. 55 personnes y ont répondu<sup>2</sup>, soit un taux de réponse de 37 %<sup>3</sup>.

Ce sondage constitue la première de deux vagues de sondage d'opinion auprès des agents financiers des tiers enregistrés.

### Conclusions principales

La première vague du *Sondage auprès des tiers* d'Élections Canada à propos de la 43<sup>e</sup> élection générale a fourni de l'information sur les forces du régime des tiers et les améliorations possibles.

En général, les agents financiers ont trouvé que les processus mis en place pour les tiers pendant l'élection de 2019 étaient faciles à entamer, mais difficiles à poursuivre. Ils ont trouvé particulièrement facile de comprendre comment s'enregistrer et où trouver le formulaire d'enregistrement. Ils se sont inquiétés du travail nécessaire pour ouvrir un compte bancaire distinct et tenir des registres financiers distincts pour les activités réglementées et ont exprimé des réserves quant à la convivialité du processus de production des rapports provisoires, mais globalement leurs réactions ont été plus positives que négatives.

---

<sup>1</sup>Une version imprimée du questionnaire du sondage est fournie à l'annexe A.

<sup>2</sup>En raison de la petite taille de l'échantillon, les valeurs sont exprimées en fréquences et en proportions, plutôt qu'en pourcentages, dans l'ensemble du rapport.

<sup>3</sup>On a calculé le taux de réponse en divisant le nombre total de répondants (55) par le nombre total de personnes qui auraient pu participer (147).

La majorité des agents financiers ont répondu au nom d'un organisme à but non lucratif ou d'un organisme de type associatif enregistré, et environ 2 sur 10 ont répondu au nom d'un syndicat. Environ 8 sur 10 ont dit que leur organisme s'enregistrerait probablement lors de prochaines élections.

Près des deux tiers des répondants ont dit qu'il avait été facile de déterminer si leur organisme devait s'enregistrer auprès d'Élections Canada. Par contre, seuls 4 répondants sur 10 ont dit qu'il avait été facile de déterminer le moment où ils devaient s'enregistrer.

Bien que la grande majorité<sup>4</sup> des agents financiers ait eu de la facilité à déterminer comment s'enregistrer, et que plus de 8 agents sur 10 aient trouvé facilement le formulaire d'enregistrement, seule la moitié d'entre eux, environ, ont dit avoir eu de la facilité à s'enregistrer. Ainsi, selon les agents, trouver le formulaire et les autres ressources nécessaires pour s'enregistrer était facile, mais le processus d'enregistrement dans l'ensemble l'était moins.

Malgré cela, un peu plus des deux tiers des agents financiers estimaient que l'enregistrement n'avait pas exigé beaucoup de travail, ce qui semble indiquer que bien que le processus d'enregistrement n'ait pas toujours été facile, il ne représentait pas un fardeau excessif non plus. Par contre, un tiers seulement des agents financiers ont affirmé que l'ouverture d'un compte bancaire et la tenue de registres financiers distincts pour les activités réglementées n'avaient pas exigé beaucoup de travail.

Environ la moitié des agents financiers ont dit qu'il avait été facile de déterminer s'ils devaient présenter des rapports provisoires. Comme dans le cas de l'enregistrement, les agents ont été moins nombreux à trouver facile la production des rapports provisoires en elle-même; en fait, les trois quarts ont trouvé ce processus globalement difficile. Seuls 2 agents sur 10 ont affirmé que la production et la soumission des rapports provisoires n'avaient pas exigé beaucoup de travail, ce qui porte à croire que le processus a été perçu comme un fardeau.

Parmi les outils et les services qu'Élections Canada offre aux tiers, c'est le *Manuel sur le financement politique des tiers, des agents financiers et des vérificateurs* qui été utilisé le plus souvent, suivi du document *Nouvelles exigences pour les tiers*, de la *Feuille de route des tiers* et du Réseau de soutien aux entités politiques. La majorité<sup>5</sup> des agents financiers n'avaient pas visionné la séance d'information Webex pour les tiers ou les vidéos sur le financement politique, ou n'en connaissaient même pas l'existence. En général, les produits les plus utilisés ont aussi été jugés les plus utiles.

Même si 8 agents financiers sur 10 estimaient que les périodes visées par les rapports étaient claires, environ 6 sur 10 n'ont pas trouvé que la distinction entre les activités réglementées ou non aux termes de la *Loi* était claire, et un peu plus de la moitié ont eu de la difficulté à consigner les dépenses réglementées. Ces chiffres donnent à penser qu'une confusion existe quant aux exigences et aux processus de déclaration des activités réglementées pour les tiers. Pour mieux comprendre les exigences, 6 agents financiers sur 10 ont consulté une autre source qu'Élections Canada : dans la plupart des cas, un conseiller juridique.

---

<sup>4</sup>Le terme « grande majorité » désigne un pourcentage égal ou supérieur à 85 %.

<sup>5</sup>Le terme « majorité » désigne un pourcentage égal ou supérieur à 51 %.

Avant l'élection de 2019, le projet de loi C-76 a instauré des modifications à la *Loi électorale du Canada* dans le but d'améliorer la transparence de la publicité électorale et d'assurer des règles du jeu plus équitables pour les tiers qui veulent y participer. Au sujet de l'atteinte de ces objectifs, 4 agents financiers sur 10 estimaient que la transparence s'était améliorée, et un quart des agents ont affirmé que les règles du jeu étaient maintenant plus équitables.

En outre, les agents financiers devaient répondre à des questions sur les divers types d'activités de promotion menées par leur tiers pendant la période électorale. L'activité la plus courante semble avoir été la publication de contenu sur un enjeu électoral dans les médias sociaux, suivie de l'affichage d'information concernant un enjeu électoral sur un site Web et de la diffusion de publicité concernant un enjeu électoral.

Plus de la moitié des agents financiers ont dit qu'il avait été difficile de déterminer si la publicité qu'ils voulaient faire portait sur un enjeu électoral; 4 agents sur 10 ont trouvé cette tâche très difficile. La raison citée le plus souvent pour expliquer cette difficulté était que les règles relatives à la publicité sur les enjeux électoraux n'étaient pas claires, suivie de l'impression que des enjeux dont les tiers se saisissent régulièrement, comme les changements climatiques ou les questions concernant les femmes, étaient interdits.

Soulignons qu'environ la moitié des répondants ayant posé des questions à Élections Canada sur la publicité s'est dite insatisfaite de l'aide reçue. La majorité a expliqué ne pas avoir eu de réponse à leurs questions. Ce sujet et d'autres, comme la facilité de l'enregistrement en tant que tiers, le processus de soumission des rapports provisoires, la publicité d'Élections Canada auprès des tiers et les pratiques exemplaires relatives à la présentation Webex, pourraient être étudiés dans des prochaines phases de ce projet.

## Énoncé de neutralité politique

Par la présente, je certifie, en tant que cadre supérieur de Forum Research Inc., que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique, comme elles sont définies dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique.

Plus particulièrement, les produits livrables ne font aucune mention des intentions de vote électoral, des préférences quant aux partis politiques, des positions des partis ou de l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son chef.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "William Schatten".

William Schatten, Vice-président de la recherche et de l'analyse  
Forum Research Inc.

Numéro du contrat : 05005-19-0543

Valeur de contrat : 24 510,67 \$ (y compris les taxes de vente applicables)

Date d'attribution du contrat : 14 novembre 2019

## Approche et méthodologie de recherche

### Méthodologie de recherche

Forum Research a réalisé un sondage quantitatif<sup>6</sup> auquel les agents financiers pouvaient répondre par téléphone et en ligne. Ce sondage constituait la première de deux vagues de sondage d'opinion auprès des agents financiers des tiers enregistrés. Au moyen d'un questionnaire créé par Élections Canada, puis programmé et testé par Forum Research, le sondage a été mené dans les deux langues officielles, l'anglais et le français.

Les questions qualitatives ont été analysées au moyen d'un processus d'examen et de codage manuels. Les questions quantitatives ont été analysées au moyen de méthodes de statistiques descriptives traditionnelles<sup>7</sup>.

Dans le rapport, les réponses à certaines questions du sondage sont regroupées sous les mentions « 2SUP » et « 2INF », lesquelles réunissent les deux réponses les plus positives (ou supérieures) et les deux plus négatives (ou inférieures). Par exemple, un groupe 2SUP de réponses de type « probable » peut combiner les réponses « très probable » et « plutôt probable », alors qu'un groupe 2INF de réponses de type « improbable » peut combiner les réponses « très improbable » et « plutôt improbable ».

### Collecte de données

Le sondage a été mené du 6 décembre 2019 au 10 février 2020. La collecte de données a été interrompue du 20 décembre au 5 janvier, pour le temps des Fêtes.

Les agents financiers de tiers enregistrés en 2019 formaient la population cible. Ces agents financiers étaient chargés de gérer les opérations financières des tiers relatives aux activités réglementées pendant les périodes préélectorale et électorale, et de rendre compte de ces opérations à Élections Canada, comme l'exige la *Loi électorale du Canada*. Ces personnes étaient donc bien placées pour répondre à des questions sur le régime de financement politique des tiers.

Élections Canada a fourni à Forum Research les numéros de téléphone de tous les agents financiers et leur adresse de courriel, s'ils en avaient une. Les appels ont eu lieu pendant les heures de bureau, périodiquement de semaine en semaine. Ceux qui ont été joints se sont fait offrir de répondre au sondage sur le Web s'ils préféraient. Pour accroître la portée du sondage et le taux de réponse, une invitation<sup>8</sup> a été envoyée par courriel, le 24 janvier 2020, à tous les agents financiers dont l'adresse avait été fournie. Bien que les réponses des participants aient été anonymes, chaque questionnaire contenait une adresse URL unique où le participant pouvait répondre au sondage en ligne. Cette adresse URL

---

<sup>6</sup>Une version imprimée du questionnaire du sondage est fournie à l'annexe A.

<sup>7</sup>En raison de la petite taille de l'échantillon, seules les fréquences ont été analysées.

<sup>8</sup>Une copie de l'invitation envoyée par courriel est fournie à l'annexe B.

servait à déterminer quels participants avaient répondu au sondage. Des courriels de rappel<sup>9</sup> ont été envoyés, en deux vagues, aux participants qui n'avaient pas encore répondu.

### Taux de réponse

Au total, 55 personnes ont répondu au sondage, et il leur a fallu en moyenne 16 minutes par téléphone et 11 minutes en ligne pour le faire. Le nombre de réponses correspond à un taux de réponse de 37 %<sup>10</sup>. Parmi les répondants :

- 50 personnes ont répondu à la version anglaise du questionnaire;
- 5 personnes ont répondu à la version française du questionnaire.

La plupart ont répondu au sondage en ligne :

- 26 participants ont été recrutés par téléphone :
  - 17 ont répondu au sondage par téléphone;
  - 9 ont fourni leur adresse de courriel pour y répondre en ligne;
- 29 ont répondu au sondage en ligne à partir d'un courriel d'invitation ou de rappel.

Un répondant a demandé à ne pas être recontacté pour la deuxième vague de sondage. Les autres ont soit donné leurs coordonnées volontairement pour la vague 2, soit, s'ils ont répondu en ligne, été informés à la fin du sondage qu'ils recevraient un courriel les invitant à participer à la vague 2 plus tard.

Remarque : En raison de la petite taille de l'échantillon, les valeurs sont exprimées en fréquences et en proportions, plutôt qu'en pourcentages, dans l'ensemble du rapport.

---

<sup>9</sup>Une copie du courriel de rappel est fournie à l'annexe B.

<sup>10</sup>On a calculé le taux de réponse en divisant le nombre total de répondants (55) par le nombre total de personnes qui auraient pu participer (147).

## Résultats

### Informations sur les tiers

Au total, 55 personnes se décrivant comme l'agent financier d'un tiers enregistré auprès d'Élections Canada pour l'élection générale fédérale de 2019 ont répondu au sondage.

Ces 55 répondants représentaient divers types de tiers<sup>11</sup>. La majorité (29 sur 55) a répondu au nom d'un organisme à but non lucratif ou d'un organisme de type associatif enregistré (voir la figure 1).

Figure 1 : Type de tiers



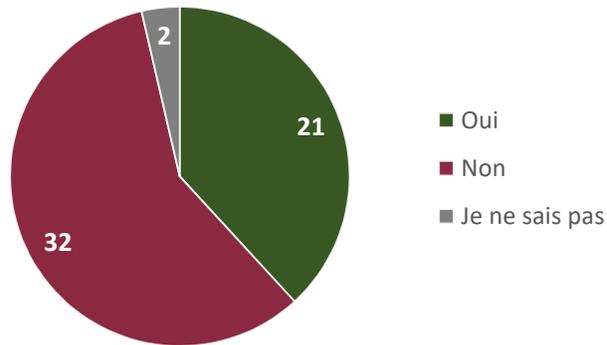
Q2 : Lequel des énoncés suivants décrit le mieux le tiers?

Base : tous les répondants (n=55)

Selon la majorité des agents financiers (32 sur 55), leur tiers ne s'était jamais enregistré lors d'une élection fédérale antérieure (voir la figure 2). Par contre, 8 agents sur 10 (44 sur 55) ont dit que leur tiers s'enregistrerait probablement lors de prochaines élections fédérales : c'est très probable selon plus de 4 agents sur 10 (24 sur 55) et plutôt probable selon un 1 agent sur 3, environ (20 sur 55).

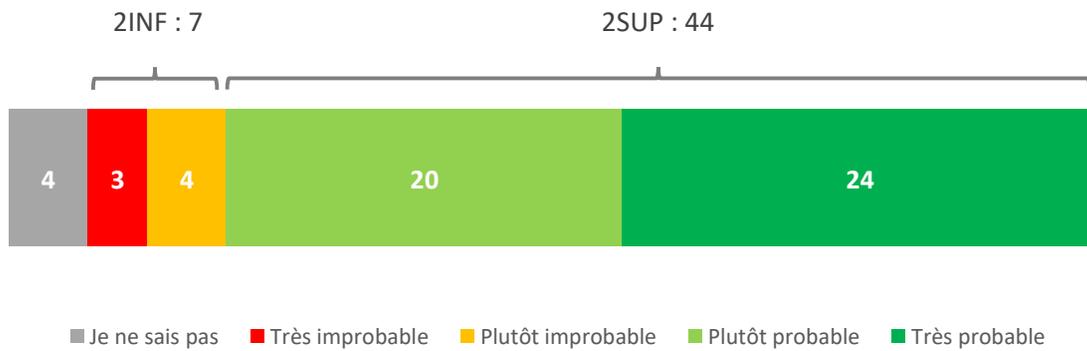
<sup>11</sup>Les répondants pouvaient aussi répondre « une entreprise » à cette question, mais aucun ne l'a fait.

Figure 2 : Enregistrements passés lors d'élections fédérales



Q3 : À votre connaissance, le tiers s'est-il déjà enregistré lors d'une élection fédérale antérieure?  
 Base : tous les répondants (n=55)

Figure 3. Probabilité d'enregistrement lors de prochaines élections fédérales



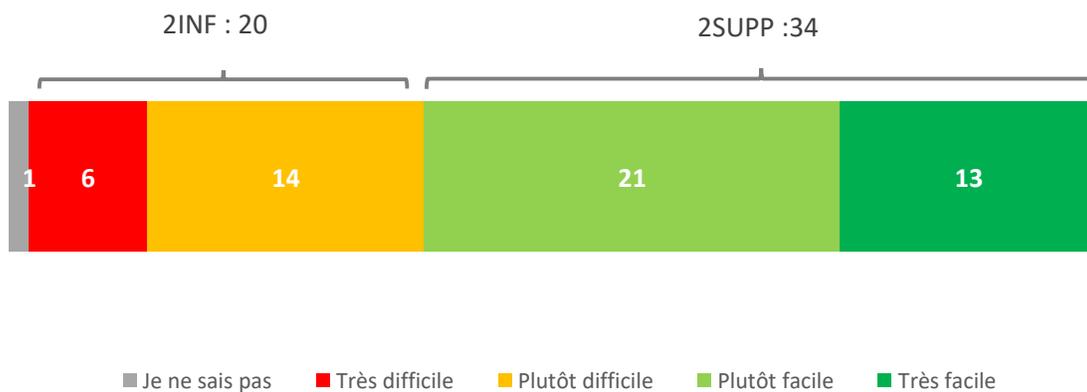
Q4 : Selon vous, est-il probable ou improbable que le tiers s'enregistre lors de prochaines élections fédérales?  
 Base : tous les répondants (n=55)

## Enregistrement et rapports provisoires

### Facilité du processus d'enregistrement

Au sujet de l'expérience du processus d'enregistrement en tant que tiers, la majorité des agents (34 sur 55) a dit qu'il avait été facile de déterminer si leur organisme devait s'enregistrer auprès d'Élections Canada; environ un quart d'entre eux (13 sur 55) ont même trouvé cette tâche très facile (voir la figure 4). En revanche, plus du tiers des agents (20 sur 55) a dit qu'il avait été difficile de déterminer si leur organisme devait s'enregistrer auprès d'Élections Canada.

Figure 4 : Facilité à déterminer si le tiers devait s'enregistrer auprès d'Élections Canada

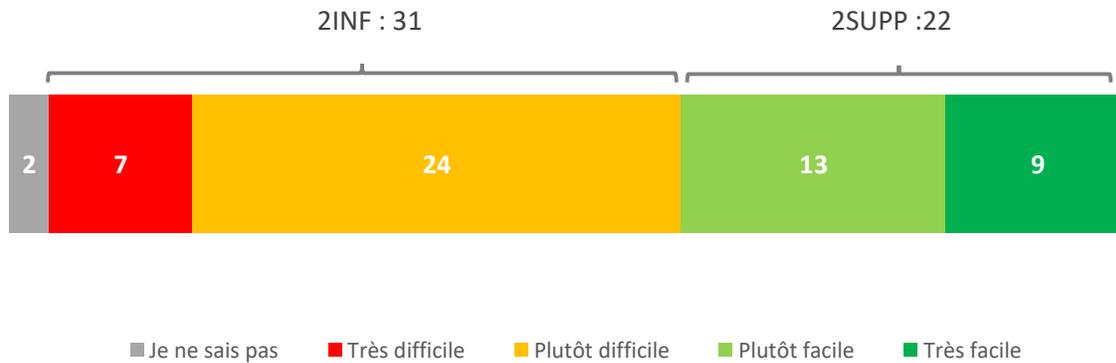


Q5 : D'après votre expérience du processus d'enregistrement en tant que tiers, à quel point a-t-il été facile ou difficile de déterminer si votre organisme devait s'enregistrer auprès d'Élections Canada?

Base : tous les répondants (n=55)

Bien qu'environ 6 agents financiers sur 10 (34 sur 55) aient affirmé qu'il avait été facile de déterminer si leur organisme devait s'enregistrer auprès d'Élections Canada (voir la figure 4), la majorité (31 sur 55) a aussi dit qu'il avait été difficile de déterminer le moment où ce devait être fait (voir la figure 5). Plus de 4 agents sur 10 (24 sur 55) ont dit avoir trouvé cette tâche plutôt difficile, et 1 agent sur 8 (7 sur 55) a dit l'avoir trouvée très difficile.

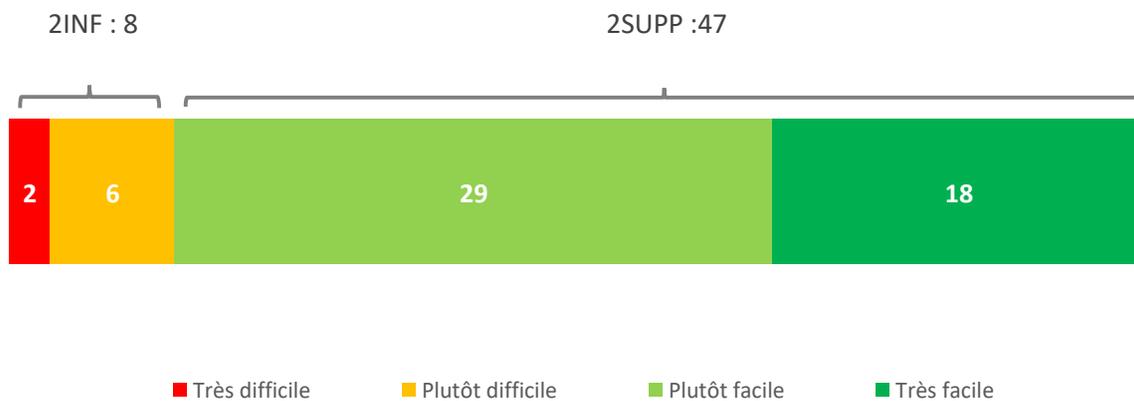
Figure 5 : Facilité à déterminer quand s’enregistrer



Q6 : À quel point a-t-il été facile ou difficile de déterminer le moment où vous deviez vous enregistrer?  
 Base : tous les répondants (n=55)

Enfin, au sujet de la facilité à déterminer comment s’enregistrer, la grande majorité des agents financiers (47 sur 55) a répondu avoir trouvé cette tâche facile (voir la figure 6). Plus de la moitié des agents (29 sur 55) a dit l’avoir trouvée plutôt facile, alors qu’un tiers d’entre eux (18 sur 55) l’a trouvée très facile. Seul 1 agent sur 7 environ (8 sur 55) a dit avoir trouvé cette tâche difficile.

Figure 6 : Facilité à déterminer comment s’enregistrer

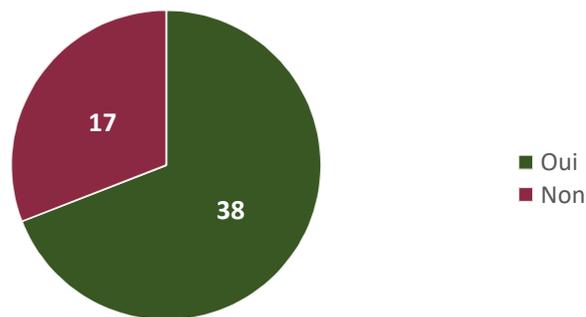


Q7 : À quel point a-t-il été facile ou difficile de déterminer comment vous enregistrer?  
 Base : tous les répondants (n=55)

## Emplacement du formulaire d'enregistrement

Près de 7 répondants sur 10 (38 sur 55) ont déclaré être la personne responsable de trouver le formulaire d'enregistrement pour les tiers sur le site Web d'Élections Canada (voir la figure 7). Au sujet de la facilité à trouver ce formulaire, plus de 8 de ces agents sur 10 (32 sur 38) ont répondu avoir trouvé cette tâche facile (voir la figure 8). Plus de la moitié (18 sur 38) a dit l'avoir trouvée très facile, et plus du tiers (14 sur 38) a dit l'avoir trouvée plutôt facile. En revanche, près de 1 agent sur 6 (6 sur 38) a dit avoir trouvé cette tâche plutôt difficile. Aucun ne l'a trouvée très difficile.

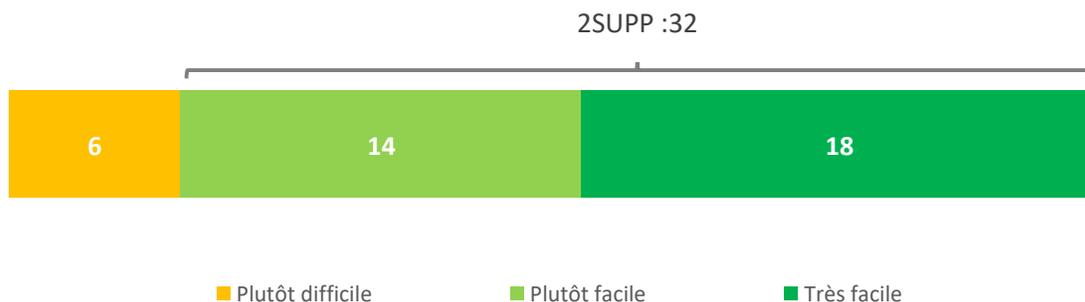
Figure 7 : Agent financier en tant que personne responsable de trouver le formulaire d'enregistrement pour les tiers sur le site Web d'Élections Canada



Q8 : Étiez-vous la personne responsable de trouver le formulaire d'enregistrement pour les tiers sur le site Web d'Élections Canada?

Base : tous les répondants (n=55)

Figure 8 : Facilité à trouver le formulaire d'enregistrement pour les tiers sur le site Web d'Élections Canada



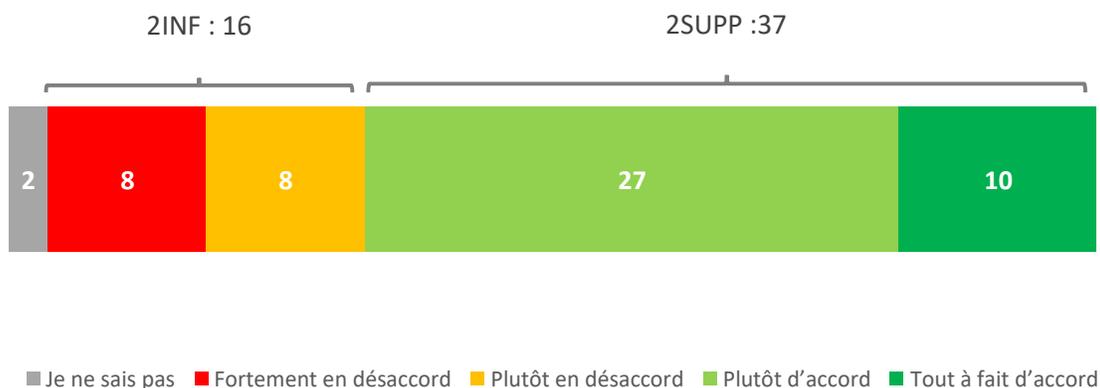
Q9 : À quel point a-t-il été facile ou difficile de trouver le formulaire d'enregistrement?

Base : répondants ayant déclaré être la personne responsable de trouver le formulaire d'enregistrement pour les tiers sur le site Web d'Élections Canada (n=38)

## Fardeau du processus d'enregistrement

On a aussi demandé aux agents financiers dans quelle mesure ils étaient d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : « L'enregistrement d'un tiers n'a pas exigé beaucoup de travail. » Un peu plus des deux tiers (37 sur 55) ont dit être d'accord avec cet énoncé, et environ 3 sur 10 (16 sur 55) se sont dits en désaccord (voir la figure 9).

Figure 9 : Mesure dans laquelle les répondants étaient d'accord avec l'énoncé suivant :  
« L'enregistrement d'un tiers n'a pas exigé beaucoup de travail. »

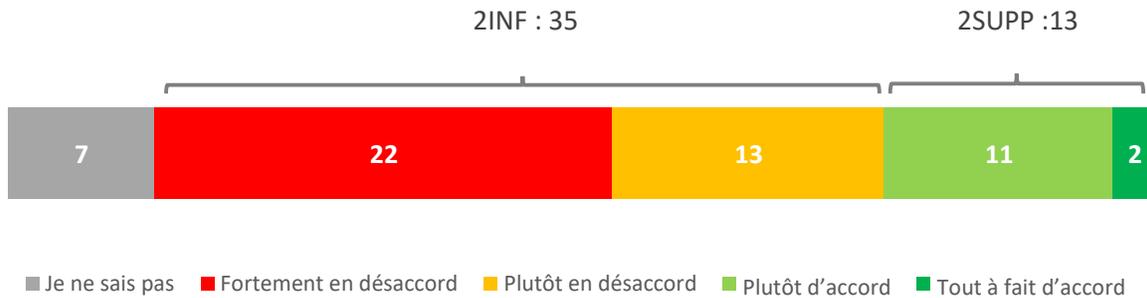


Q10 : Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant :  
L'enregistrement d'un tiers n'a pas exigé beaucoup de travail.  
Base : tous les répondants (n=55)

## Fardeau des documents financiers

Au sujet de l'énoncé selon lequel « L'ouverture d'un compte bancaire et la tenue de registres financiers distincts pour les activités réglementées n'ont pas exigé beaucoup de travail », la majorité des agents (35 sur 55) a répondu qu'ils étaient en désaccord, ce qui laisse supposer un certain fardeau (voir la figure 10); 4 sur 10 (22 sur 55) étaient fortement en désaccord, et le quart (13 sur 55) étaient plutôt en désaccord. En revanche, un quart des répondants (13 sur 55) ont dit être d'accord avec cet énoncé.

Figure 10 : Mesure dans laquelle les répondants étaient d'accord avec l'énoncé suivant :  
 « L'ouverture d'un compte bancaire et la tenue de registres financiers distincts pour les activités réglementées n'ont pas exigé beaucoup de travail. »

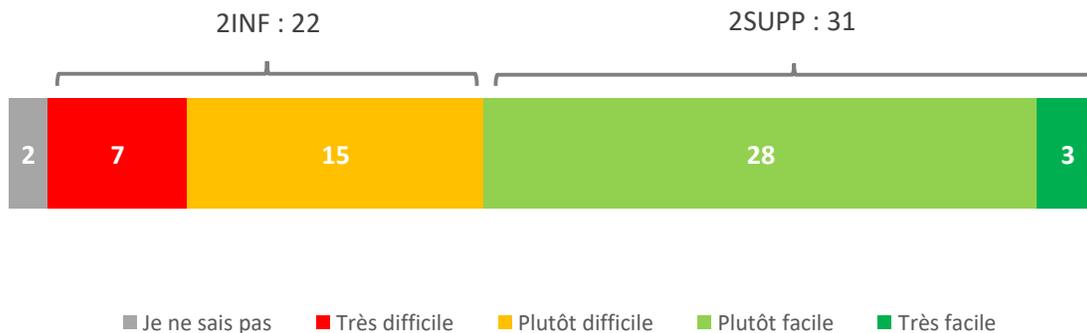


Q11 : Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant :  
 L'ouverture d'un compte bancaire et la tenue de registres financiers distincts pour les activités réglementées n'ont pas exigé beaucoup de travail.  
 Base : tous les répondants (n=55)

### Facilité de l'enregistrement dans l'ensemble

Au sujet de la facilité de l'enregistrement en tant que tiers dans l'ensemble, la majorité des agents (31 sur 55) a répondu avoir trouvé cette tâche facile (voir la figure 11). La moitié (28 sur 55) a dit l'avoir trouvée plutôt facile, et quelques-uns (3 sur 55) l'ont trouvée très facile. En revanche, 4 répondants sur 10 (22 sur 55) ont dit avoir trouvé cette tâche difficile : le quart, environ (15 sur 55), l'a trouvée plutôt difficile, et 1 répondant sur 8 (7 sur 55) l'a trouvée très difficile.

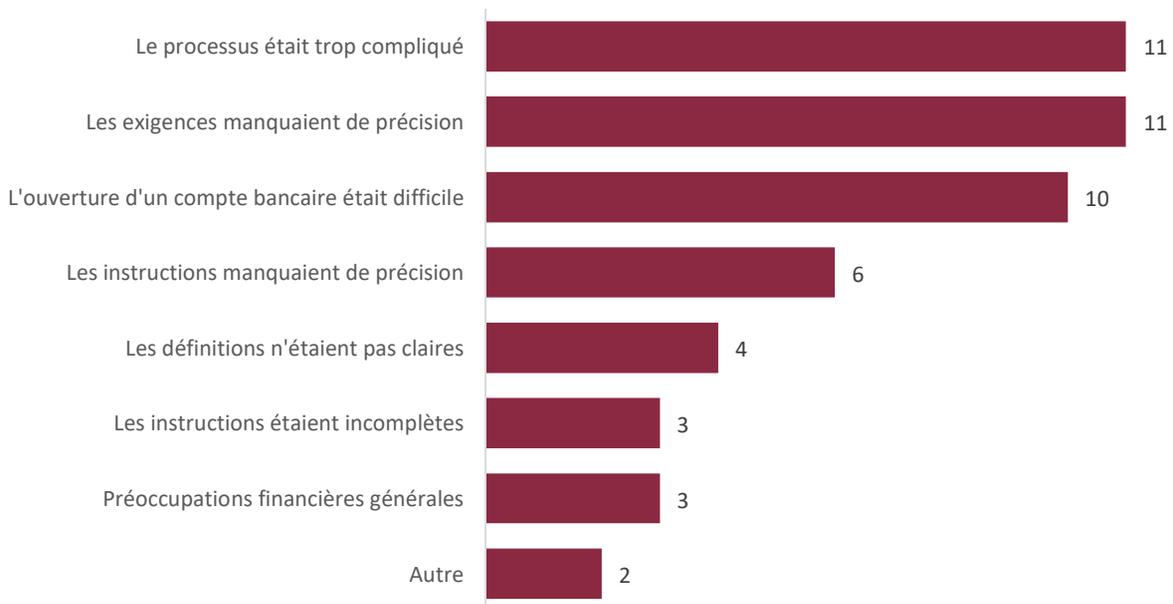
Figure 11 : Facilité de l'enregistrement en tant que tiers dans l'ensemble



Q12 : Dans l'ensemble, diriez-vous que l'enregistrement en tant que tiers était...  
 Base : tous les répondants (n=55)

Les 22 agents financiers qui ont qualifié l’enregistrement en tant que tiers de plutôt difficile ou de très difficile devaient ensuite répondre à une question ouverte leur demandant ce qui avait rendu cette tâche difficile. On a obtenu 50 réponses (les agents financiers pouvaient mentionner plus d’une difficulté). Les trois réponses les plus fréquentes ont été : le processus était bureaucratique, compliqué ou pénible (11 sur 22); les conditions ou exigences à remplir manquaient de précision ou étaient difficiles à comprendre (11 sur 22); l’ouverture d’un compte bancaire était difficile (10 sur 22) (voir la figure 12).

Figure 12 : Difficultés concernant l’enregistrement en tant que tiers



Q13 : Qu’est-ce qui a été difficile lors de l’enregistrement? (Question ouverte)

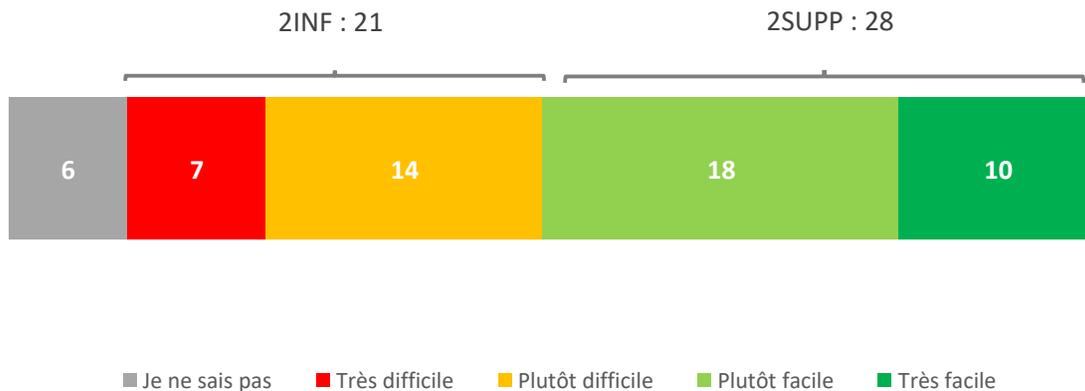
Base : répondants ayant déclaré que l’enregistrement en tant que tiers était soit « très difficile », soit « plutôt difficile » (n=22)

## Rapports provisoires

Les tiers ne devaient pas tous présenter des rapports provisoires, car cette exigence dépend des montants des contributions reçues et des dépenses engagées ainsi que du moment auquel les contributions ont été reçues, et les dépenses, engagées.

On a demandé aux répondants s'il avait été facile ou difficile de déterminer si leur tiers devait présenter des rapports provisoires. Un peu plus de la moitié d'entre eux (28 sur 55) a dit avoir trouvé cette tâche facile (voir la figure 13). Un tiers des répondants (18 sur 55) a dit l'avoir trouvée plutôt facile, et près du cinquième (10 sur 55) l'a trouvée très facile. En revanche, près de 4 agents sur 10 (21 sur 55) ont dit avoir trouvé cette tâche difficile.

Figure 13 : Facilité à déterminer si le tiers devait présenter des rapports provisoires



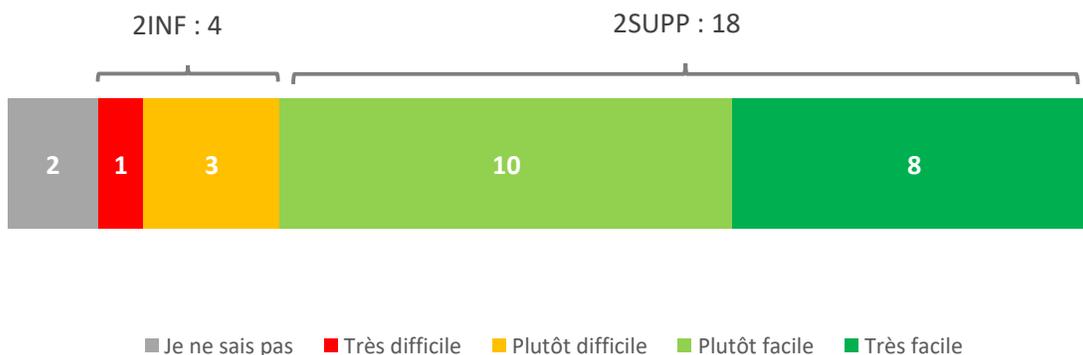
Q14 : À quel point a-t-il été facile ou difficile de déterminer si vous deviez présenter des rapports provisoires?  
Base : tous les répondants (n=55)

## Facilité du processus de production des rapports provisoires

La série de questions ci-après n'a été posée qu'aux agents financiers des tiers qui devaient présenter au moins un rapport provisoire.

Les agents financiers devaient d'abord dire s'il avait été facile ou difficile de trouver le formulaire de rapport provisoire sur le site Web d'Élections Canada. Les trois quarts d'entre eux (18 sur 24) ont répondu que le formulaire était facile à trouver (voir la figure 14). Il était plutôt facile à trouver selon environ 4 agents sur 10 (10 sur 24) et très facile à trouver selon le tiers des agents (8 sur 24). En revanche, 1 agent sur 6 (4 sur 24) a dit qu'il était difficile à trouver.

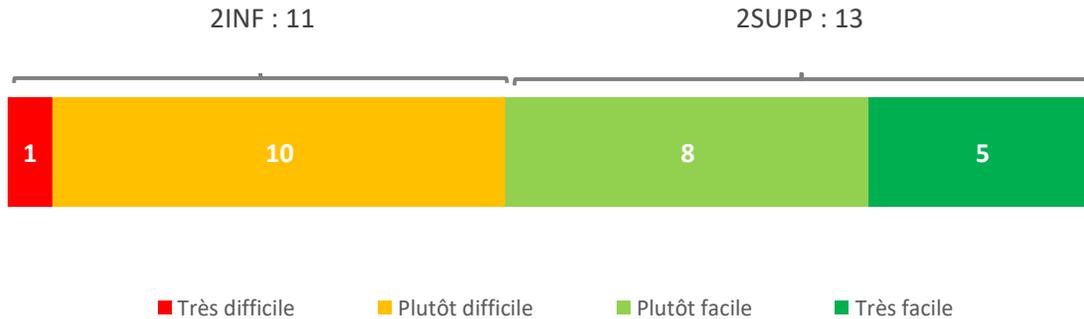
Figure 14 : Facilité à trouver le formulaire de rapport provisoire



Q17 : À quel point a-t-il été facile ou difficile de trouver le formulaire de rapport provisoire sur le site Web d'Élections Canada?  
Base : répondants qui ont présenté au moins un rapport provisoire (n=24)

Au sujet du moment où leur tiers devait soumettre ses rapports provisoires, la majorité des agents financiers (13 sur 24) a dit qu'il avait été facile de déterminer la date limite applicable (voir la figure 15). Un tiers des agents (8 sur 24) a dit avoir trouvé cette tâche plutôt facile, et le cinquième, environ (5 sur 24), l'a trouvée très facile. Par contre, plus de 4 agents sur 10 (11 sur 24) ont dit avoir trouvé cette tâche difficile; 10 de ces agents l'ont trouvée plutôt difficile.

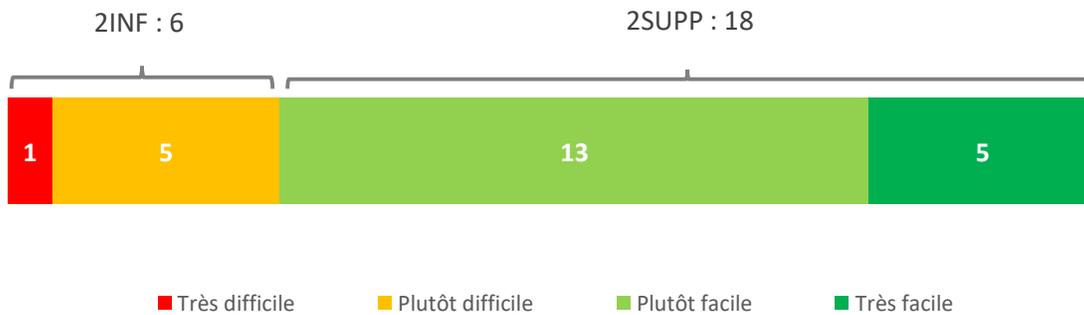
Figure 15 : Facilité à déterminer la date limite pour soumettre les rapports provisoires



Q15 : À quel point a-t-il été facile ou difficile de déterminer la date limite pour soumettre les rapports provisoires?  
 Base : répondants qui ont présenté au moins un rapport provisoire (n=24)

Au sujet de la facilité à déterminer comment soumettre les rapports provisoires, les trois quarts des agents financiers (18 sur 24) ont répondu avoir trouvé cette tâche facile (voir la figure 16). Plus de la moitié des agents (13 sur 24) l’a trouvée plutôt facile, et le cinquième, environ (5 sur 24), l’a trouvée très facile. En revanche, le quart des agents (6 sur 24) a dit avoir trouvé cette tâche difficile.

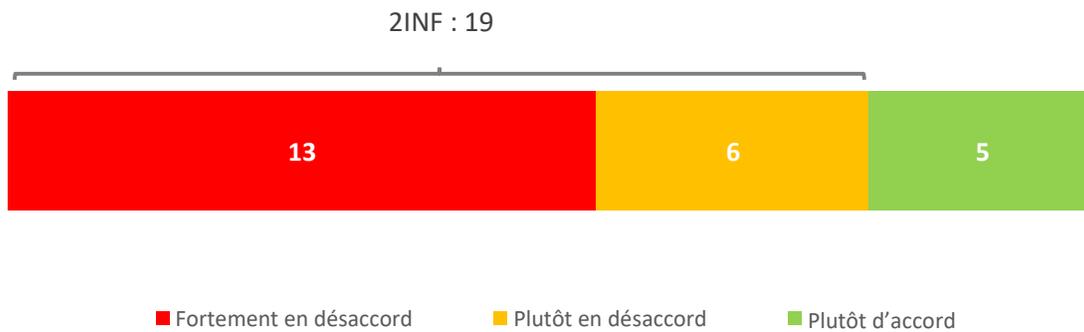
Figure 16 : Facilité à déterminer comment soumettre les rapports provisoires



Q16 : À quel point a-t-il été facile ou difficile de déterminer comment soumettre les rapports provisoires?  
 Base : répondants qui ont présenté au moins un rapport provisoire (n=24)

Quant au travail nécessaire pour produire et soumettre les rapports provisoires, la plupart des agents financiers ont indiqué que cette tâche leur avait paru lourde. On a demandé aux agents financiers ayant soumis au moins un rapport provisoire dans quelle mesure ils étaient d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : « La production et la soumission des rapports provisoires n'ont pas exigé beaucoup de travail. » Près de 8 agents sur 10 (19 sur 24) se sont dits en désaccord avec cet énoncé (voir la figure 17). Plus de la moitié des agents (13 sur 24) était fortement en désaccord, et le quart (6 sur 24) était plutôt en désaccord. Environ le cinquième des agents seulement (5 sur 24) a convenu que la production et la soumission des rapports provisoires n'avaient pas exigé beaucoup de travail, et personne n'a dit être tout à fait d'accord avec l'énoncé.

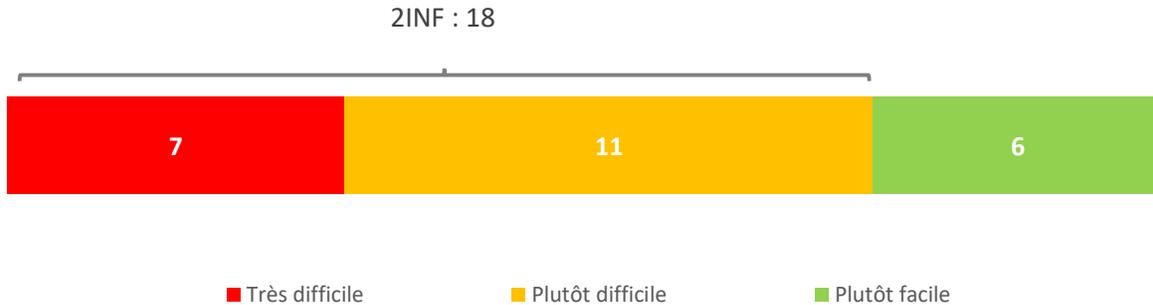
Figure 17 : Mesure dans laquelle les répondants étaient d'accord avec l'énoncé suivant : « La production et la soumission des rapports provisoires n'ont pas exigé beaucoup de travail. »



Q18 : Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant :  
 La production et la soumission des rapports provisoires n'ont pas exigé beaucoup de travail.  
 Base : répondants qui ont présenté au moins un rapport provisoire (n=24)

Au total, les trois quarts des agents financiers (18 sur 24) ont qualifié de difficile le processus de production et de soumission des rapports provisoires (voir la figure 18). Plus de 4 agents sur 10 (11 sur 24) l'ont trouvé plutôt difficile, et quelque 3 agents sur 10 (7 sur 24) l'ont trouvé très difficile. En revanche, le quart des agents (6 sur 24) a trouvé ce processus plutôt facile, mais aucun ne l'a qualifié de très facile.

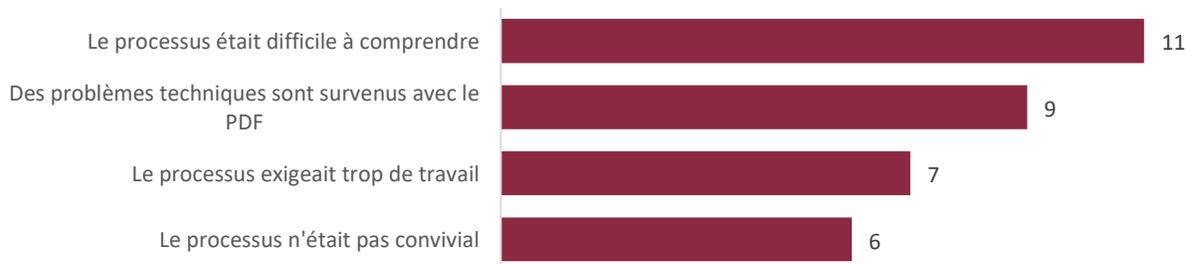
Figure 18 : Facilité du processus de production des rapports provisoires dans l'ensemble



Q19 : Dans l'ensemble, diriez-vous que le processus de production et de soumission des rapports provisoires était...  
 Base : répondants qui ont présenté au moins un rapport provisoire (n=24)

Les agents qui ont qualifié de difficile le processus de production et de soumission des rapports provisoires devaient ensuite répondre à une question ouverte leur demandant ce qui avait rendu ce processus difficile. Bien que 18 personnes aient répondu à cette question, on a obtenu 33 réponses (les répondants pouvaient mentionner plus d'une difficulté). Les deux réponses les plus fréquentes ont été les suivantes : le processus était difficile à comprendre (11 sur 18); des problèmes techniques sont survenus avec le PDF, par exemple au moment de les imprimer ou de les sauvegarder (9 sur 18) (voir la figure 19).

Figure 19 : Difficultés concernant la production et la soumission des rapports provisoires

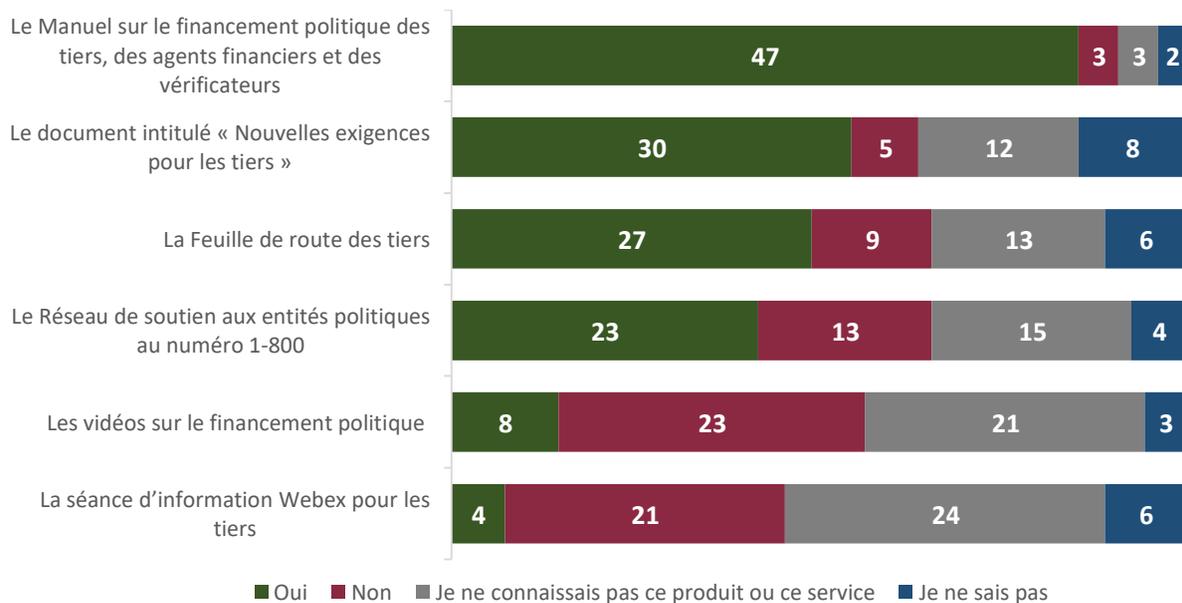


Q20 : Qu'est-ce qui a été difficile lors de la production et de la soumission des rapports provisoires? (Question ouverte)  
 Base : répondants ayant déclaré que le processus de production et de soumission des rapports provisoires était soit « très difficile », soit « plutôt difficile » (n=18)

## Produits et services d'Élections Canada

Élections Canada met divers produits et services à la disposition des tiers. C'est le *Manuel sur le financement politique des tiers, des agents financiers et des vérificateurs* que les agents ont utilisé le plus souvent : la grande majorité d'entre eux (47 sur 55) a dit l'avoir utilisé (voir la figure 20). En revanche, c'est la séance d'information Webex pour les tiers qui a été la moins utilisée : quelques agents seulement (4 sur 55) ont dit l'avoir visionnée. En fait, plus de 4 agents sur 10 (24 sur 55) ont dit ne pas en connaître l'existence.

Figure 20 : Produits et services d'Élections Canada utilisés par les tiers



Q21A-F : Avez-vous utilisé l'un des produits ou services d'Élections Canada suivants?

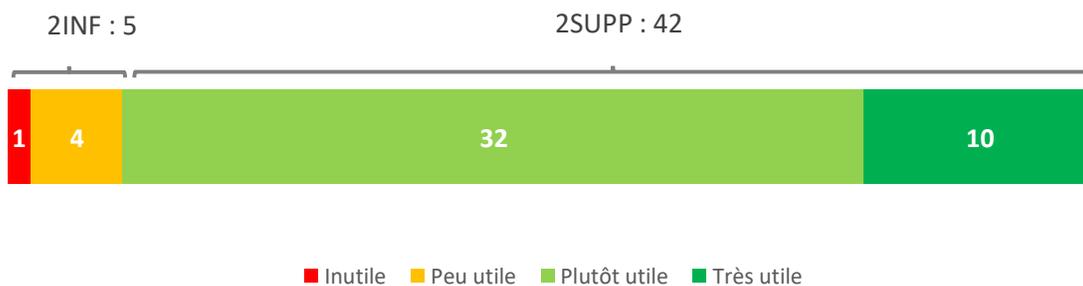
Base : tous les répondants (n=55)

## Utilité des produits et des services d'Élections Canada

Les agents financiers ayant déclaré que leur tiers avait utilisé l'un des produits ou des services offerts devaient ensuite évaluer l'utilité de celui-ci.

C'est le *Manuel sur le financement politique des tiers, des agents financiers et des vérificateurs* que les répondants ont le plus utilisé (voir la figure 20). Quelque 9 agents financiers sur 10 (42 sur 47) ont trouvé ce produit utile. Près de 7 agents sur 10 (32 sur 47) l'ont trouvé plutôt utile, et le cinquième des agents (10 sur 47) l'a trouvé très utile (voir la figure 21). Seul 1 répondant sur 10 environ (5 sur 57) ne l'a pas trouvé utile.

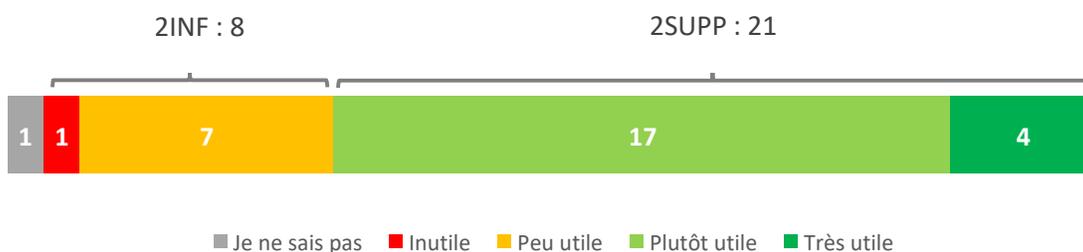
Figure 21 : Utilité du *Manuel sur le financement politique des tiers, des agents financiers et des vérificateurs*



Q22 : Diriez-vous que le *Manuel sur le financement politique des tiers, des agents financiers et des vérificateurs* était...  
Base : répondants ayant utilisé ce produit (n=47)

Le document « Nouvelles exigences pour les tiers » arrive au deuxième rang des produits les plus utilisés, et parmi les agents financiers l'ayant utilisé, 7 sur 10 (21 sur 30) ont dit l'avoir trouvé utile (voir les figures 20 et 22). Presque 6 agents sur 10 (17 sur 30) l'ont qualifié de plutôt utile, et 1 agent sur 8 (4 sur 30) l'a qualifié de très utile. Le quart des agents, environ (8 sur 30), ne l'a pas trouvé utile.

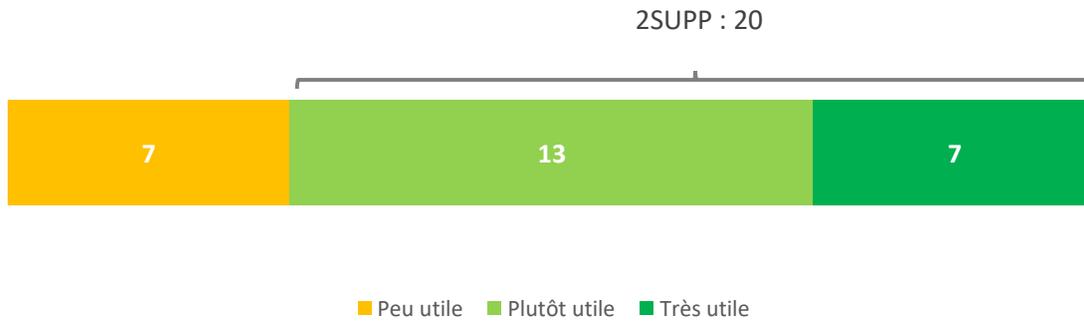
Figure 22 : Utilité du document intitulé « Nouvelles exigences pour les tiers »



Q24 : Diriez-vous que le document d'Élections Canada intitulé « Nouvelles exigences pour les tiers » était...  
Base : répondants ayant utilisé ce produit (n=30)

Près de la moitié des agents financiers (27 sur 55) ont dit avoir utilisé la *Feuille de route des tiers*, et près des trois quarts d’entre eux (20 sur 27) l’ont qualifiée d’utile (voir les figures 20 et 23). Près de la moitié (13 sur 27) a dit l’avoir trouvée plutôt utile, et près du quart (7 sur 27) l’a trouvée très utile. Un autre quart (7 sur 27) ne l’a trouvée que peu utile.

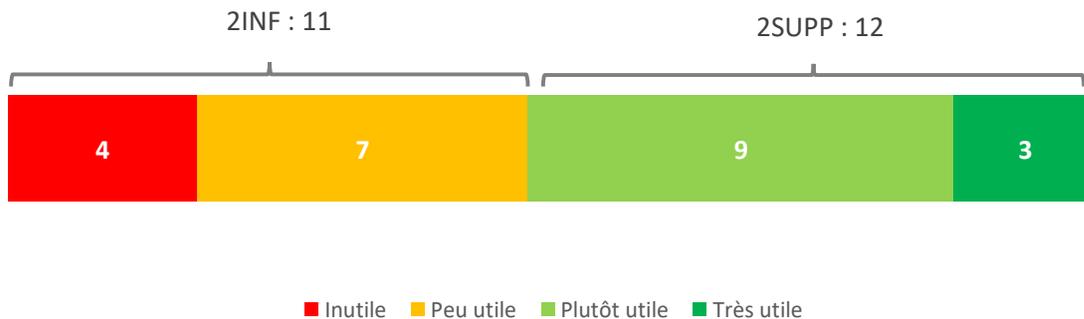
Figure 23 : Utilité de la feuille de route



Q23 : Diriez-vous que la Feuille de route des tiers était...  
Base : répondants ayant utilisé ce produit (n=27)

Environ 4 agents financiers sur 10 (23 sur 55) ont communiqué avec Élections Canada au numéro 1-800 pour les entités politiques. Un peu plus de la moitié d’entre eux (12 sur 23) ont qualifié ce service d’utile (voir les figures 20 et 24). Quelque 4 agents sur 10 (9 sur 23) l’ont trouvé plutôt utile, et 1 agent sur 8 (3 sur 23) l’a trouvé très utile. Par contre, un peu moins de la moitié des agents (11 sur 23) n’a pas trouvé ce service utile.

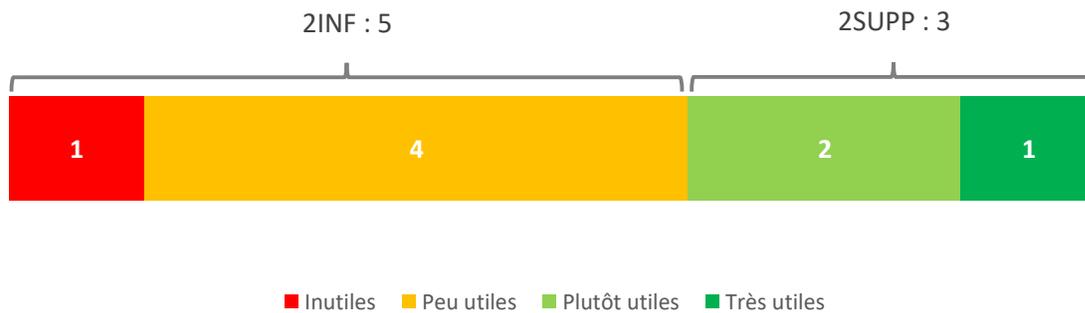
Figure 24 : Utilité du Réseau de soutien aux entités politiques (numéro 1-800)



Q27 : Diriez-vous que communiquer avec Élections Canada au numéro 1-800 pour les entités politiques était...  
Base : répondants ayant utilisé ce produit (n=23)

Bien que 8 agents financiers aient dit avoir utilisé les vidéos sur le financement politique publiées sur le site Web d'Élections Canada, la majorité d'entre eux (5 sur 8) ne les a pas trouvées utiles<sup>12</sup> (voir la figure 25). La moitié (4 sur 8) les a trouvées peu utiles, et 1 agent sur 8 les a trouvées inutiles. Près de 4 agents sur 10 (3 sur 8) les ont donc trouvées utiles.

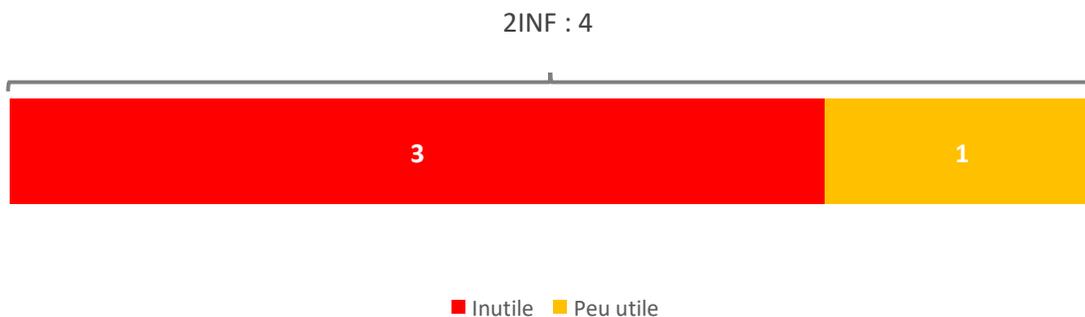
Figure 25 : Utilité des vidéos sur le financement politique



Q25 : Diriez-vous que les vidéos sur le financement politique sur le site Web d'Élections Canada étaient...  
Base : répondants ayant utilisé ce produit (n=8)

Quatre agents financiers seulement ont dit avoir utilisé la séance d'information Webex, et aucun ne l'a jugée utile<sup>13</sup> (voir la figure 26). En effet, trois d'entre eux l'ont qualifiée d'inutile, et le quatrième, de peu utile.

Figure 26 : Utilité de la présentation Webex



Q26 : Diriez-vous que la séance d'information Webex à l'intention des tiers était...  
Base : répondants ayant utilisé ce produit (n=4)

<sup>12</sup>Petit échantillon; résultats à interpréter avec précaution.

<sup>13</sup>Petit échantillon; résultats à interpréter avec précaution.

## Appel téléphonique pendant la période préélectorale

Certains tiers s'étant enregistrés avant le déclenchement de l'élection (à savoir, avant le 11 septembre 2019) devaient produire un rapport provisoire dans les cinq jours suivant leur enregistrement. À cet égard, Élections Canada a appelé un représentant de chaque tiers afin de discuter de cette exigence. Ce représentant pouvait être l'auteur de la demande d'enregistrement ou l'agent financier. On a demandé aux agents financiers des tiers s'étant enregistrés avant le 11 septembre 2019 si Élections Canada leur avait téléphoné pour discuter du fait qu'ils devraient possiblement produire un rapport provisoire dans les cinq jours suivant leur enregistrement. Près de la moitié de ces agents (16 sur 34) a dit avoir reçu un appel, alors que le quart, environ (9 sur 34), a dit le contraire, et qu'un autre quart (9 sur 34) a dit ne pas savoir (voir la figure 27).

Figure 27 : Réception, après la soumission de la demande, d'un appel téléphonique pour discuter du fait que le tiers devrait possiblement produire un rapport provisoire dans les cinq jours suivant son enregistrement.

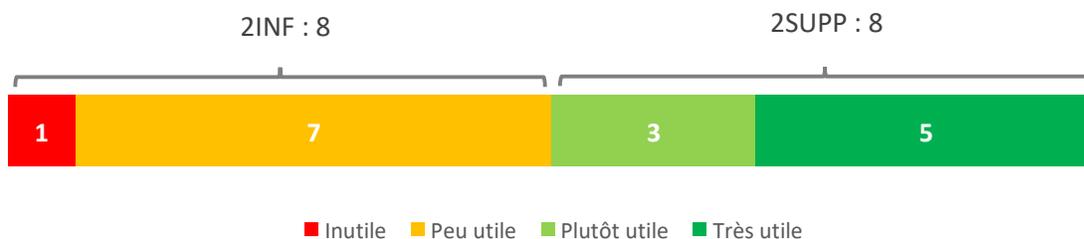


Q28 : Lorsque vous avez soumis votre demande d'enregistrement, Élections Canada vous a-t-il téléphoné pour discuter du fait que vous devriez possiblement produire un rapport provisoire dans les cinq jours suivant votre enregistrement?

Base : répondants s'étant enregistrés avant le 11 septembre 2019 (n=34)

La moitié de ces 16 agents financiers ayant dit avoir reçu un appel d'Élections Canada (8 sur 16) a qualifié cet appel d'utile, mais l'autre moitié ne l'a pas trouvé utile (voir figure 28).

Figure 28 : Utilité de l'appel téléphonique au sujet de la production d'un rapport provisoire

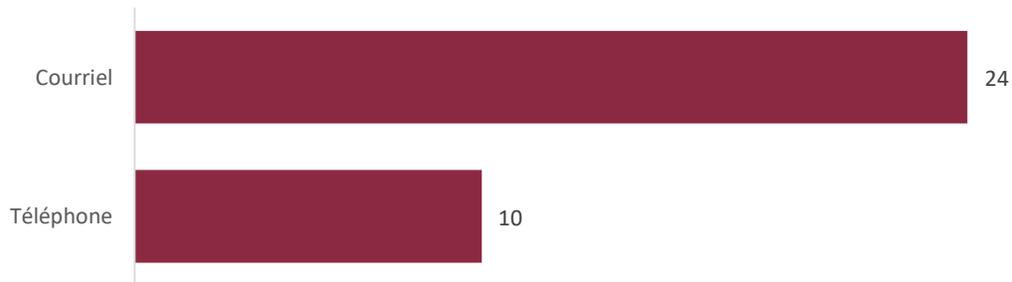


Q29 : À quel point cet appel téléphonique a-t-il été utile?

Base : répondants ayant reçu un appel téléphonique au sujet de la production d'un rapport provisoire (n=16)

On a aussi demandé aux agents financiers des tiers s'étant enregistrés avant le 11 septembre 2019 la façon dont ils préféreraient recevoir les renseignements pertinents. Environ 7 agents sur 10 (24 sur 34) ont répondu qu'ils préféreraient recevoir ces renseignements par courriel, contre près de 3 agents sur 10 (10 sur 34) qui préféreraient les recevoir par téléphone (voir la figure 29).

Figure 29 : Moyen de communication préféré après l'enregistrement



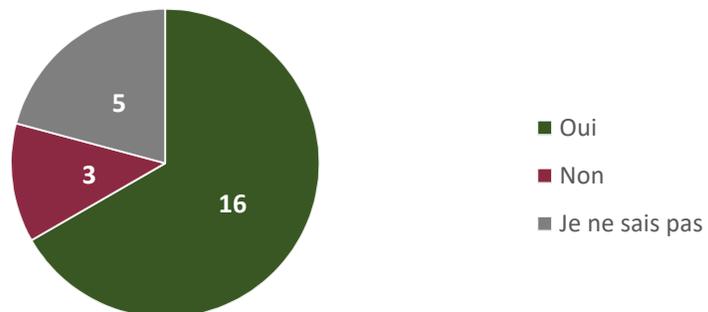
Q30 : Préférez-vous recevoir de tels renseignements par téléphone ou par courriel?

Base : répondants s'étant enregistrés avant le 11 septembre 2019 (n=34)

## Rappel par courriel

On a demandé aux agents financiers ayant soumis au moins un rapport provisoire s'ils avaient reçu un courriel leur rappelant les échéances du 30 septembre et du 15 octobre pour la soumission de rapports provisoires. La majorité d'entre eux (16 sur 24) ont dit en avoir reçu un, mais 1 sur 8 (3 sur 24) a dit le contraire, et le cinquième des agents, environ (5 sur 24), ont dit ne pas savoir (voir la figure 30).

Figure 30 : Réception d'un rappel par courriel au sujet des échéances de soumission des rapports

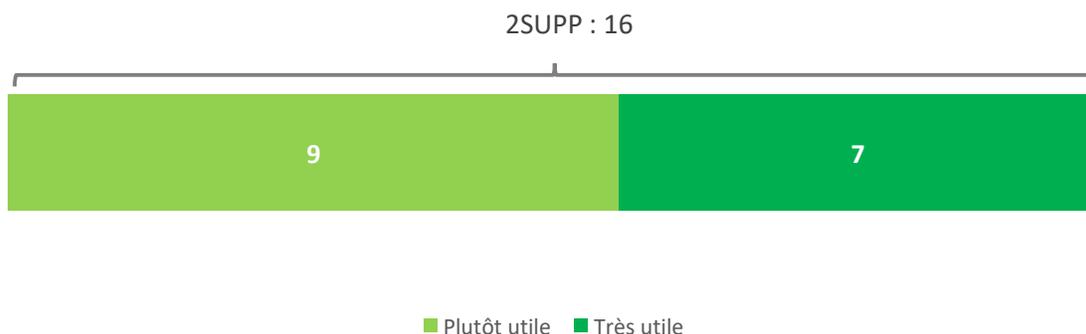


Q31 : Avez-vous reçu un courriel vous rappelant les échéances de soumission des rapports provisoires du 30 septembre et du 15 octobre?

Base : répondants ayant présenté au moins un rapport provisoire (n=24)

Les 16 agents financiers ayant reçu un rappel par courriel au sujet des échéances ont trouvé ce courriel utile (voir la figure 31). Plus de la moitié (9 sur 16) l'a trouvé plutôt utile, et plus de 4 sur 10 (7 sur 16) l'ont trouvé très utile.

Figure 31 : Utilité du rappel par courriel



Q32 : À quel point ce courriel de rappel a-t-il été utile?

Base : Répondants ayant reçu un courriel de rappel concernant les échéances de soumission des rapports provisoires (n=16)

On a aussi demandé aux 16 agents financiers ayant reçu un rappel par courriel si l'envoi avait été fait au bon moment. Ils devaient choisir l'une de ces réponses : courriel envoyé au bon moment; courriel envoyé trop tôt; courriel envoyé trop tard; je ne sais pas. Les 16 agents ont répondu que l'envoi avait été fait au bon moment.

*Q34 : Ce courriel a-t-il été envoyé au bon moment?*

Base : Répondants ayant reçu un courriel de rappel concernant les échéances de soumission des rapports provisoires (n=16)

On a aussi demandé aux agents financiers ayant soumis au moins un rapport provisoire la façon dont ils préféreraient recevoir les renseignements pertinents. Ils ont presque tous répondu qu'ils préféreraient les recevoir par courriel (23 sur 24); un seul a choisi le téléphone (voir la figure 32).

Figure 32 : Moyen de communication préféré pour recevoir des renseignements sur les échéances de soumission des rapports provisoires



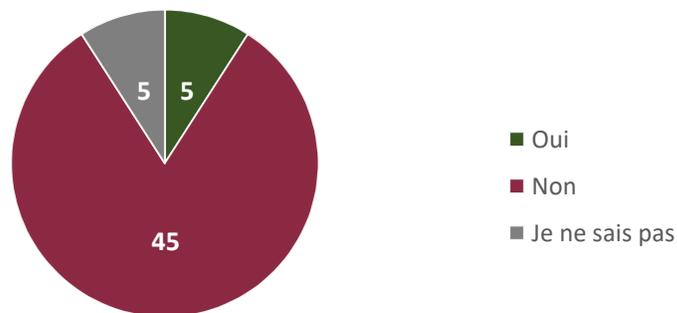
*Q33 : Préférez-vous recevoir de tels renseignements par téléphone ou par courriel?*

Base : répondants ayant présenté au moins un rapport provisoire (n=24)

## Campagne publicitaire

On a demandé aux agents financiers s'ils se souvenaient d'avoir vu des publicités ou des publications d'Élections Canada dans les médias sociaux concernant l'enregistrement des tiers. Plus de 8 agents sur 10 (45 sur 55) ne se souvenaient d'en avoir vu aucune, contre près de 1 agent sur 5 (5 sur 55), qui se souvenait d'en avoir vu, alors que 1 agent sur 10 (5 sur 55) a dit ne pas savoir (voir la figure 33).

Figure 33 : Souvenir d'avoir vu des publicités ou des publications dans les médias sociaux concernant l'enregistrement des tiers

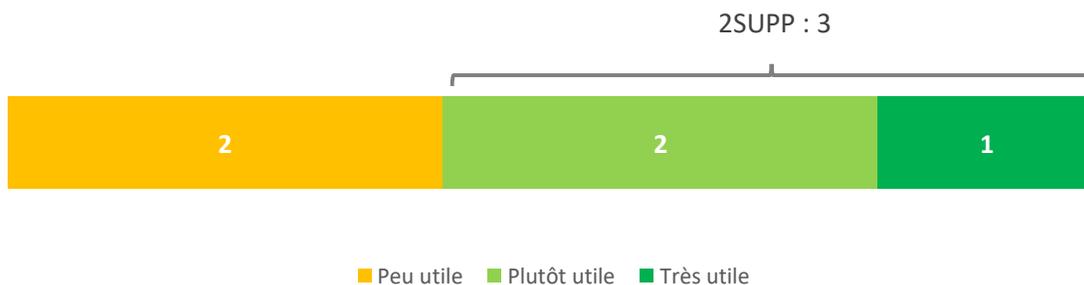


Q35 : Vous souvenez-vous d'avoir vu des publicités ou des publications d'Élections Canada dans les médias sociaux concernant l'enregistrement des tiers?

Base : tous les répondants (n=55)

Les cinq agents financiers se souvenant d'avoir vu des publicités ou des publications d'Élections Canada dans les médias sociaux devaient dire s'ils les avaient trouvées utiles. Trois d'entre eux les ont qualifiées d'utiles, mais selon les deux autres, elles ne l'étaient pas<sup>14</sup> (voir la figure 34).

Figure 34 : Utilité de la campagne publicitaire



Q36 : Diriez-vous que ces publicités et publications dans les médias sociaux étaient...

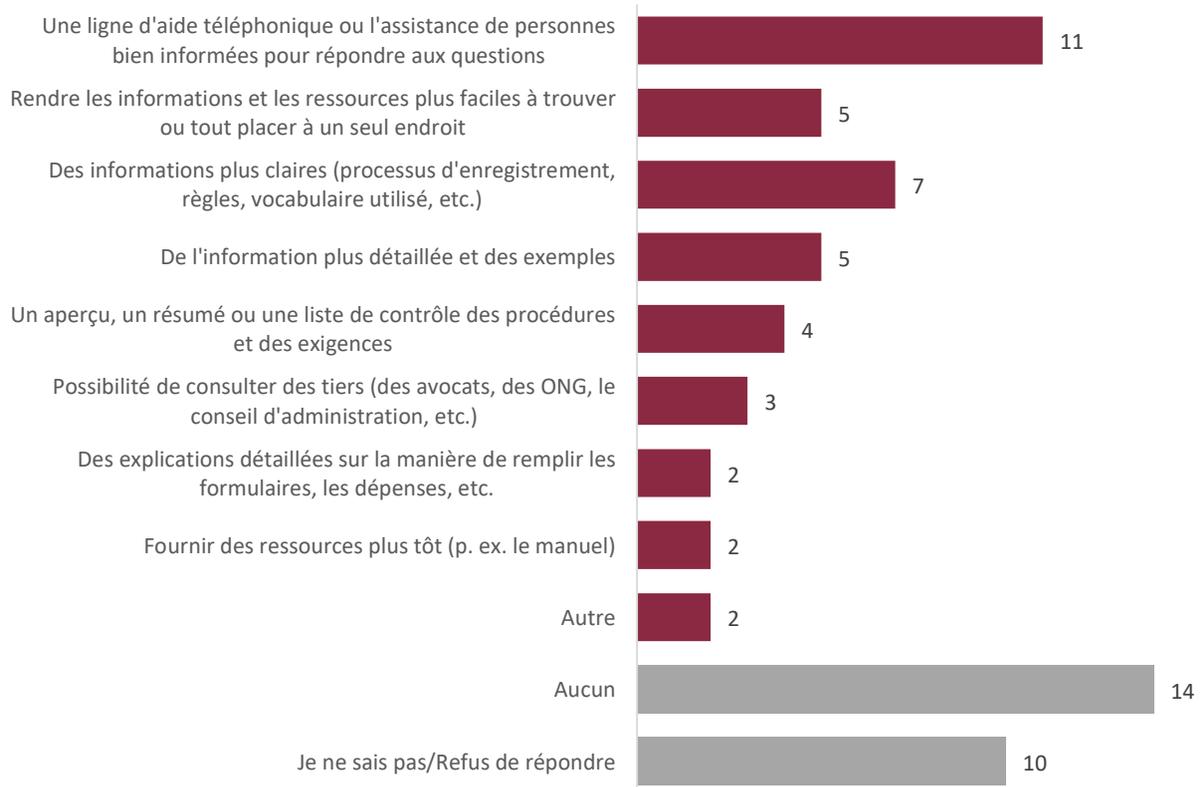
Base : répondants se souvenant d'avoir vu des publicités ou des publications d'Élections Canada dans les médias sociaux concernant l'enregistrement des tiers (n=5)

<sup>14</sup>Petit échantillon; résultats à interpréter avec précaution.

### Autres produits, services ou sources

On a demandé à tous les agents financiers si d'autres produits ou services les auraient aidés dans le processus. On a obtenu 65 réponses (les agents financiers pouvaient suggérer plus d'un produit ou service). Plusieurs agents (11 sur 55) ont suggéré une ligne d'aide téléphonique ou l'assistance de personnes bien informées pour répondre aux questions et fournir des explications (voir la figure 35).

Figure 35 : Autres produits et services qui auraient pu faciliter le processus



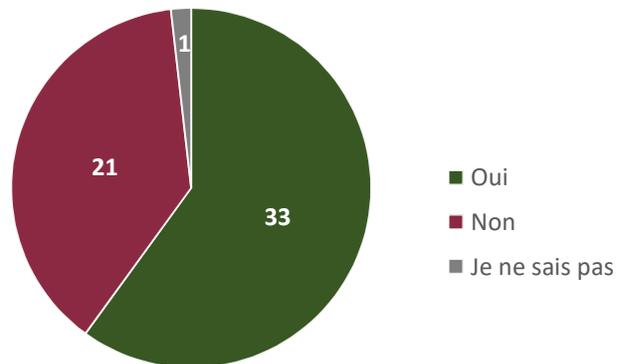
Q37 : Y a-t-il d'autres produits ou services qui vous auraient aidé(e) dans ce processus? Si oui, quel type?

(Question ouverte)

Base : tous les répondants (n=55)

On a aussi demandé aux agents financiers s'ils avaient consulté d'autres sources qu'Élections Canada pour obtenir de l'information sur les dispositions de la *Loi électorale du Canada* concernant les tiers et sur leur application dans leur situation. Il s'avère que 6 agents sur 10 (33 sur 55) ont dit avoir consulté d'autres sources, près de 4 sur 10 (21 sur 55) ont dit le contraire, et un agent a dit ne pas savoir (voir la figure 36).

Figure 36 : Consultation d'autres sources qu'Élections Canada pour obtenir de l'information sur les dispositions de la *Loi électorale du Canada*

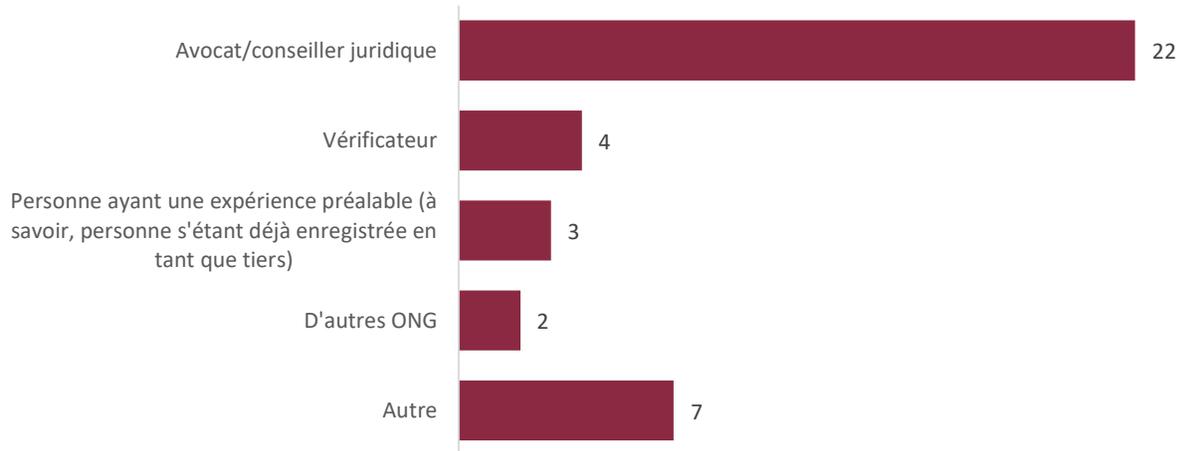


Q38 : Avez-vous consulté d'autres sources qu'Élections Canada pour obtenir de l'information sur les dispositions de la *Loi électorale du Canada* concernant les tiers et sur leur application dans votre situation?

Base : tous les répondants (n=55)

Les 33 agents financiers ayant dit avoir consulté d'autres sources qu'Élections Canada devaient aussi dire quelles sources ils avaient consultées. On a obtenu 38 réponses (les agents financiers pouvaient mentionner plus d'une source). La plupart des agents (22 sur 33) a dit avoir consulté un avocat ou un conseiller juridique (voir la figure 37).

Figure 37 : Autres sources qu'Élections Canada consultées par les agents financiers



Q39 : Quelles sources avez-vous consultées?

Base : répondants ayant consulté d'autres sources afin d'obtenir de l'information sur les dispositions de la *Loi électorale du Canada* (n=33)

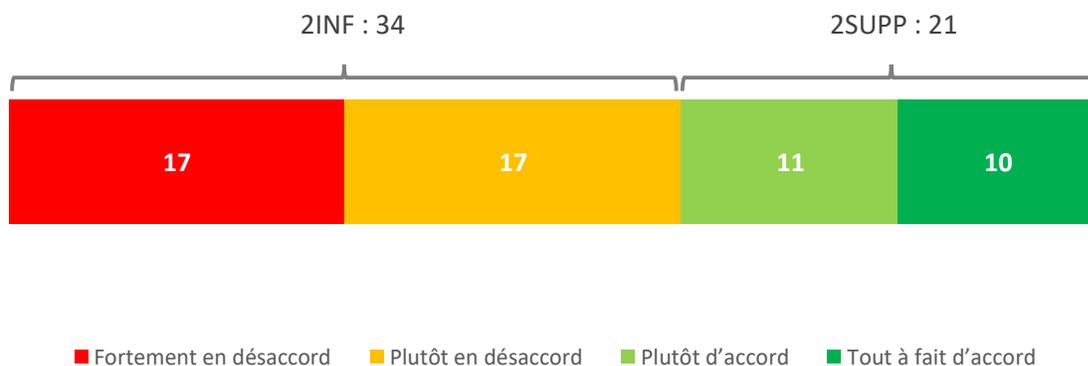
## Déclaration des activités réglementées

### Facilité à cerner les activités réglementées

On a demandé aux agents financiers dans quelle mesure ils étaient d'accord ou en désaccord avec divers énoncés concernant les activités réglementées.

Au sujet de la mesure dans laquelle ils étaient d'accord avec l'énoncé « La distinction entre les activités réglementées ou non aux termes de la *Loi électorale du Canada* était claire », plus de 6 agents sur 10 (34 sur 55) ont répondu qu'ils étaient en désaccord (voir la figure 38). Le tiers des agents, environ (17 sur 55), étaient fortement en désaccord avec cet énoncé, et un autre tiers (17 sur 55) étaient plutôt en désaccord. En revanche, près de 4 agents sur 10 (21 sur 55) ont dit être d'accord avec cet énoncé. Le cinquième des agents (11 sur 55) était plutôt d'accord, et près d'un autre cinquième (10 sur 55) était tout à fait d'accord.

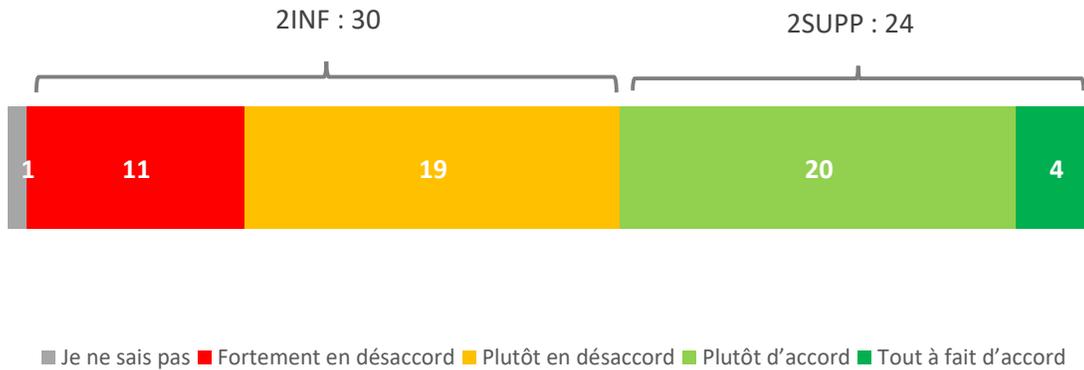
Figure 38 : Mesure dans laquelle les répondants étaient d'accord avec l'énoncé suivant : « La distinction entre les activités réglementées ou non aux termes de la *Loi électorale du Canada* était claire. »



Q40 : Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant :  
 La distinction entre les activités réglementées ou non aux termes de la *Loi électorale du Canada* était claire.  
 Base : tous les répondants (n=55)

La majorité des agents financiers (30 sur 55) s'est dite en désaccord avec l'énoncé « Il a été facile de consigner les dépenses réglementées du tiers dans la bonne catégorie (p. ex. activité partisane, sondage électoral, publicité électorale) » (voir la figure 39). Le tiers des agents, environ (19 sur 55), était plutôt en désaccord, et le cinquième (11 sur 55) était fortement en désaccord. En revanche, plus de 4 agents sur 10 (24 sur 55) ont dit être d'accord avec cet énoncé. En effet, un peu plus du tiers (20 sur 55) étaient plutôt d'accord, et quelques-uns (4 sur 55) étaient tout à fait d'accord.

Figure 39 : Mesure dans laquelle les répondants étaient d'accord avec l'énoncé suivant : « Il a été facile de consigner les dépenses réglementées du tiers dans la bonne catégorie. »

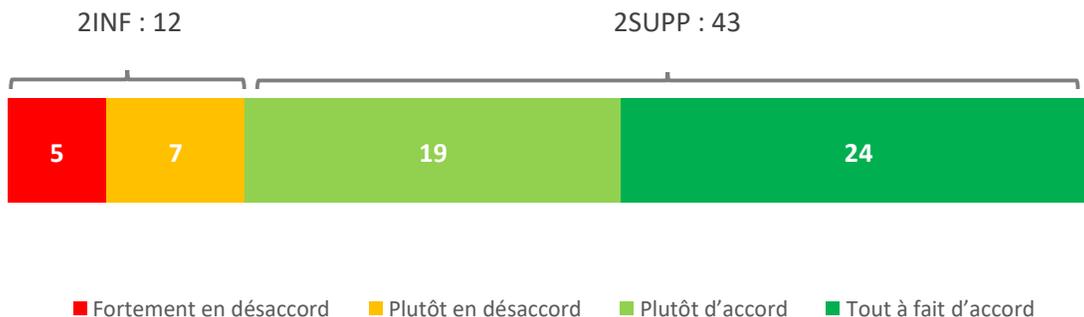


Q41 : Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : Il a été facile de consigner les dépenses réglementées du tiers dans la bonne catégorie (p. ex. activité partisane, sondage électoral, publicité électorale).

Base : tous les répondants (n=55)

Enfin, les agents financiers estimaient que les périodes visées par les rapports étaient claires. Près de 8 agents sur 10 (43 sur 55) ont dit être d'accord avec cet énoncé : plus de 4 sur 10 (24 sur 55) étaient tout à fait d'accord, et un tiers, environ (19 sur 55), était plutôt d'accord (voir la figure 40). Un cinquième seulement des agents, environ (12 sur 55), s'est dit en désaccord avec cet énoncé.

Figure 40 : Mesure dans laquelle les répondants étaient d'accord avec l'énoncé suivant : « Les périodes visées par les rapports étaient claires. »



Q42 : Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : Les périodes visées par les rapports étaient claires.

Base : tous les répondants (n=55)

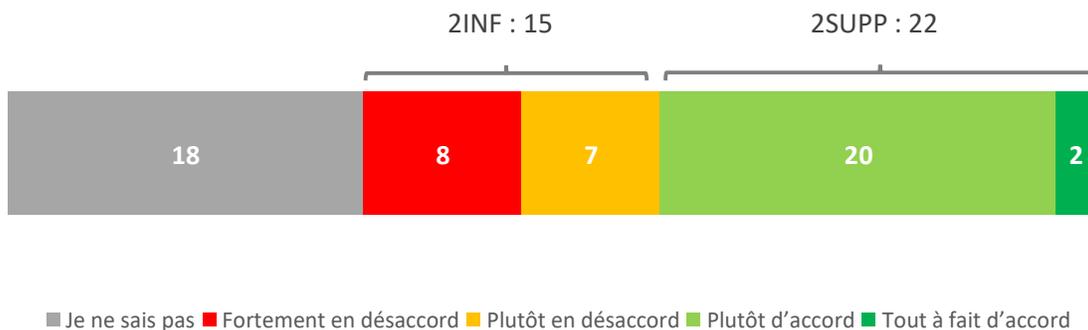
## Points de vue sur les obligations des tiers

### Attitude à l'égard du nouveau régime des tiers

En 2018, diverses modifications ont été apportées aux dispositions de la *Loi électorale du Canada* concernant les tiers, notamment l'ajout de plafonds des dépenses pour la période préélectorale. On a demandé aux agents financiers dans quelle mesure ils étaient d'accord ou en désaccord avec deux énoncés portant sur leur attitude à l'égard du nouveau régime des tiers.

Au sujet de l'énoncé « Les récentes modifications à la *Loi électorale du Canada* concernant les activités réglementées des tiers ont amélioré la transparence des dépenses électorales », 4 agents financiers sur 10 (22 sur 55) ont exprimé leur accord (voir la figure 41). Un peu plus du tiers des agents (20 sur 55) était plutôt d'accord avec cet énoncé, et deux agents (2 sur 55) étaient tout à fait d'accord. Par contre, le tiers des agents (18 sur 55) a dit ne pas savoir, et le quart des agents, environ (15 sur 55), s'est dit en désaccord que les changements ont amélioré la transparence.

Figure 41 : Mesure dans laquelle les répondants étaient d'accord avec l'énoncé suivant : « Les récentes modifications à la *Loi électorale du Canada* concernant les activités réglementées des tiers ont amélioré la transparence des dépenses électorales. »

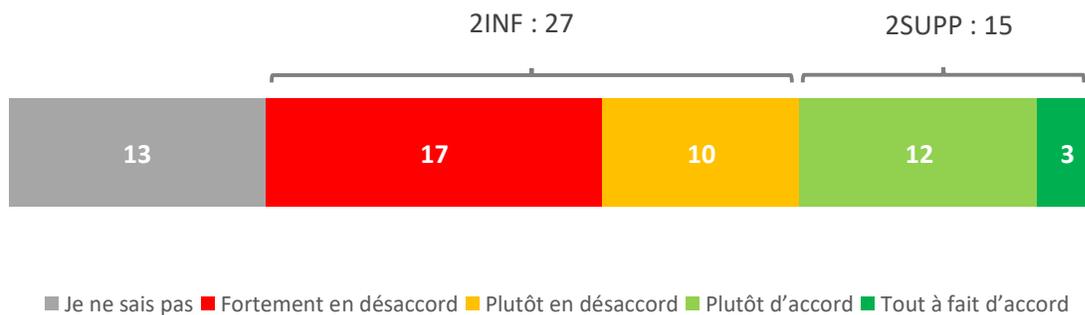


Q43 : Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant :  
 Les récentes modifications à la *Loi électorale du Canada* concernant les activités réglementées des tiers ont amélioré la transparence des dépenses électorales.

Base : tous les répondants (n=55)

En revanche, au sujet de la mesure dans laquelle ils étaient d'accord avec l'énoncé « Les récentes modifications à la *Loi électorale du Canada* concernant les activités réglementées des tiers permettent d'assurer des règles du jeu plus équitables entre les organismes, ces derniers n'ayant pas tous accès aux mêmes ressources financières », environ la moitié des agents financiers (27 sur 55) a exprimé son désaccord (voir la figure 42). Quelque 3 agents sur 10 (17 sur 55) étaient fortement en désaccord, et près du cinquième (10 sur 55) était plutôt en désaccord. Par contre, plus du quart des agents (15 sur 55) était d'accord avec l'énoncé, et un autre quart, environ (13 sur 55), a dit ne pas savoir s'ils étaient d'accord.

Figure 42 : Mesure dans laquelle les répondants étaient d'accord avec l'énoncé suivant : « Les récentes modifications... permettent d'assurer des règles du jeu plus équitables... »



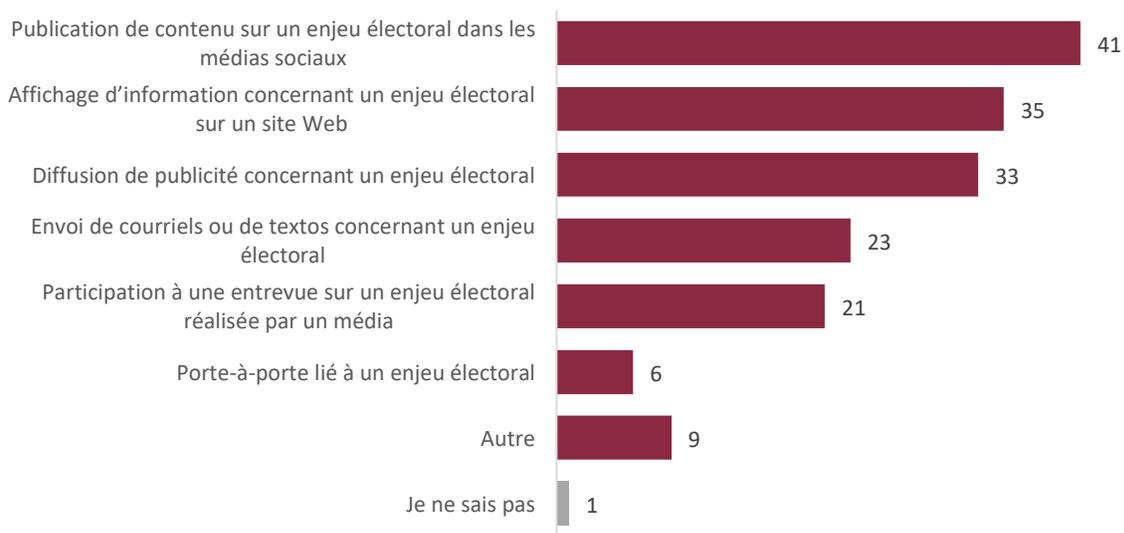
Q44 : Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant :  
 Les récentes modifications à la *Loi électorale du Canada* concernant les activités réglementées des tiers permettent d'assurer des règles du jeu plus équitables entre les organismes, ces derniers n'ayant pas tous accès aux mêmes ressources financières.  
 Base : tous les répondants (n=55)

## Enjeux électoraux

### Activités de promotion

Au sujet des activités de promotion que leur tiers avait menées pendant la période électorale, les agents financiers pouvaient sélectionner toutes les réponses applicables. Au total, ils ont sélectionné 169 activités. L'activité la plus courante semble avoir été la publication de contenu sur un enjeu électoral dans les médias sociaux (41 sur 55), suivie de l'affichage d'information concernant un enjeu électoral sur un site Web (35 sur 55) et de la diffusion de publicité concernant un enjeu électoral (33 sur 55) (voir la figure 43). En revanche, l'activité menée le plus rarement a été le porte-à-porte lié à un enjeu électoral (6 sur 55).

Figure 43 : Activités de promotion menées pendant la période électorale



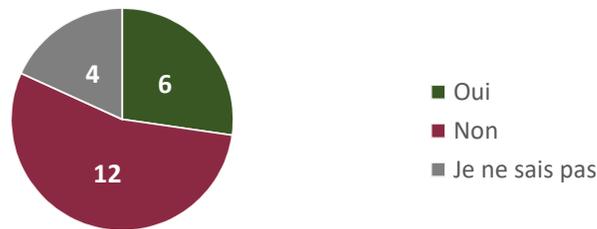
Q46 : Parmi les activités de promotion suivantes, lesquelles le tiers a-t-il menées pendant la période électorale? Veuillez indiquer toutes les activités qu'il a menées.

Base : tous les répondants (n=55)

## Enjeux électoraux et publicité

On a demandé aux agents financiers dont le tiers n'a fait aucune publicité sur un enjeu électoral si ce dernier avait envisagé d'en faire. Plus de la moitié de ces agents (12 sur 22) a répondu que leur tiers n'avait pas envisagé d'en faire, alors qu'un quart d'entre eux, environ (6 sur 22), a répondu le contraire. Près du cinquième des agents (4 sur 22) ne savait pas (voir la figure 44).

Figure 44 : Éventualité de faire de la publicité sur un enjeu électoral



Q47 : Le tiers a-t-il envisagé de faire de la publicité sur un enjeu électoral?

Base : répondants n'ayant pas fait la « Diffusion de publicité concernant un enjeu électoral » pendant la période électorale (n=22)

Les six agents financiers ayant dit que leur tiers avait envisagé de faire de la publicité sur un enjeu électoral, puis décidé de ne pas en faire, devaient expliquer pourquoi leur tiers avait pris cette décision. Ils ont tous dit qu'ils ne le savaient pas<sup>15</sup>.

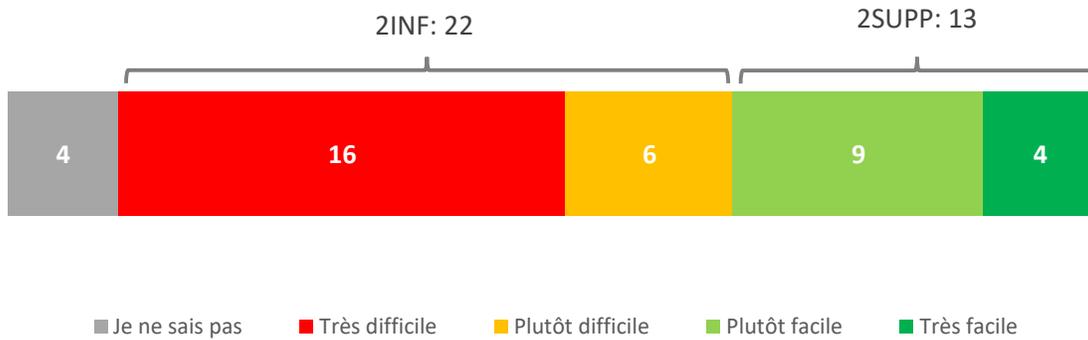
Q48 : Pourquoi le tiers a-t-il décidé de ne pas faire de publicité sur un enjeu électoral? (Question ouverte)

Base : répondants ayant dit que leur tiers avait envisagé de faire de la publicité sur un enjeu électoral (n=6)

Les agents ayant fait ou envisagé de faire de la publicité sur un enjeu électoral devaient préciser s'il avait été facile de déterminer si la publicité qu'ils voulaient faire portait sur un enjeu électoral. Plus de la moitié d'entre eux (22 sur 39) a dit avoir trouvé cette tâche difficile (voir la figure 45). Environ 4 agents sur 10 (16 sur 39) l'ont trouvée très difficile, alors qu'environ 1 agent sur 7 (6 sur 39) l'a trouvée plutôt difficile. En revanche, le tiers (13 sur 39) a dit avoir trouvé cette tâche facile. Un quart, environ (9 sur 39), l'a trouvée plutôt facile, et 1 agent sur 10 (4 sur 39) l'a trouvée très facile.

<sup>15</sup>Petit échantillon; résultats à interpréter avec précaution.

Figure 45 : Facilité à déterminer si la publicité portait sur un enjeu électoral

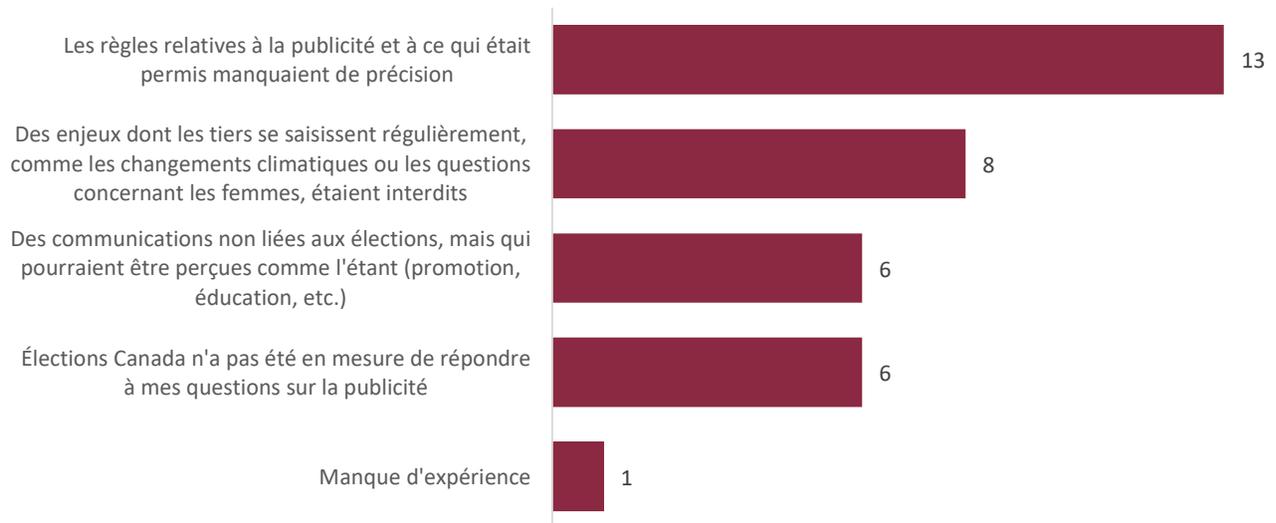


Q49 : À quel point a-t-il été facile ou difficile de déterminer si la publicité que vous vouliez faire portait sur un enjeu électoral, c'est-à-dire un enjeu associé à un parti ou à un candidat, même s'ils ne sont pas mentionnés?

Base : répondants ayant fait la « Diffusion de publicité concernant un enjeu électoral » pendant la période électorale ou ayant envisagé de le faire (n=39)

Les 22 agents financiers ayant trouvé difficile de déterminer si la publicité qu'ils voulaient faire portait sur un enjeu électoral ont invoqué 34 raisons au total pour expliquer cette difficulté. La raison citée le plus souvent était l'imprécision des règles relatives à la publicité et à ce qui était permis (13 sur 22), suivie de l'impression que des enjeux dont les tiers se saisissent régulièrement, comme les changements climatiques ou les questions concernant les femmes, étaient interdits (8 sur 22) (voir la figure 46).

Figure 46 : Raisons qui ont rendu difficile de déterminer si la publicité portait sur un enjeu électoral

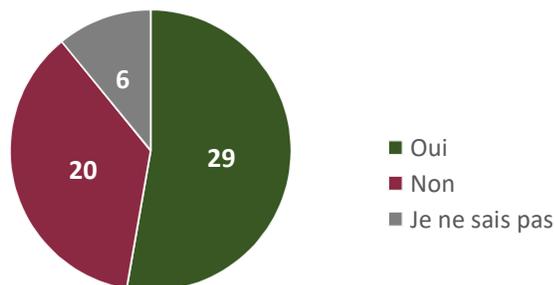


Q50 : Pourquoi a-t-il été difficile de déterminer si la publicité que vouliez faire portait sur un enjeu électoral? (Question ouverte)

Base : répondants ayant déclaré qu'il a été soit « très difficile », soit « plutôt difficile » de déterminer si la publicité qu'ils voulaient faire portait sur un enjeu électoral (n=22)

Quand on leur a demandé s'ils avaient communiqué avec Élections Canada pour obtenir des éclaircissements au sujet de la publicité sur des enjeux électoraux, la plupart des agents financiers (29 sur 55) ont répondu qu'ils l'avaient fait, alors que le tiers, environ (20 sur 55), a dit le contraire, et à peu près 1 agent sur 10 (6 sur 55) a dit ne pas savoir s'il l'avait fait (voir la figure 47).

Figure 47 : Communications avec Élections Canada pour obtenir des éclaircissements au sujet de la publicité sur des enjeux électoraux

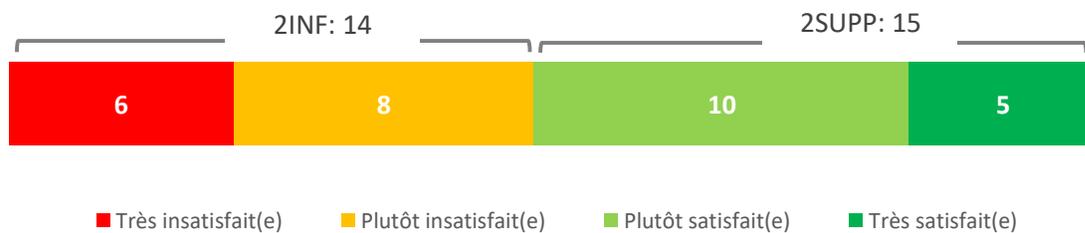


Q51 : Avez-vous communiqué avec Élections Canada pour obtenir des éclaircissements au sujet de la publicité sur des enjeux électoraux?

Base : tous les répondants (n=55)

Les agents financiers ayant communiqué avec Élections Canada pour obtenir des éclaircissements étaient très divisés à propos de la mesure dans laquelle ils étaient satisfaits de l'aide reçue (voir la figure 48). Un peu plus de la moitié d'entre eux (15 sur 29) s'en est dite satisfaite : plus du tiers (10 sur 29) était plutôt satisfait, et 1 agent sur 6 (5 sur 29) était très satisfait. Par contre, un peu moins de la moitié des agents (14 sur 29) s'en est dite insatisfaite : quelque 3 agents sur 10 (8 sur 29) étaient plutôt insatisfaits, et le cinquième, environ (6 sur 29), était très insatisfait.

Figure 48 : Satisfaction quant à l'aide reçue d'Élections Canada au sujet de la publicité sur des enjeux électoraux

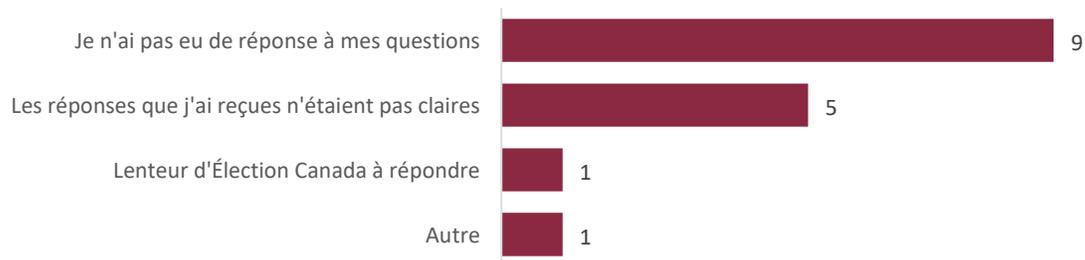


Q52 : Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de l'aide que vous avez reçue d'Élections Canada au sujet de la publicité sur des enjeux électoraux?

Base : répondants ayant demandé des précisions à Élections Canada au sujet de la publicité sur des enjeux électoraux (n=29)

La plupart des agents financiers s'étant dite insatisfaite de l'aide reçue (9 sur 16) a expliqué ne pas avoir eu de réponse à ses questions; p. ex., leur appel a été transféré, ou ils ont dû prendre une décision par eux-mêmes (voir la figure 49). Une autre raison fournie par plusieurs agents (5 sur 16) était l'imprécision des réponses reçues (elles étaient ambiguës, incohérentes, vagues, trop générales, etc.). Cette question a été posée à 14 agents financiers, qui ont cité 16 raisons au total<sup>16</sup>.

Figure 49 : Raisons de l'insatisfaction quant à l'aide reçue au sujet de la publicité



Q53 : Pourquoi êtes-vous insatisfait(e)? (Question ouverte)

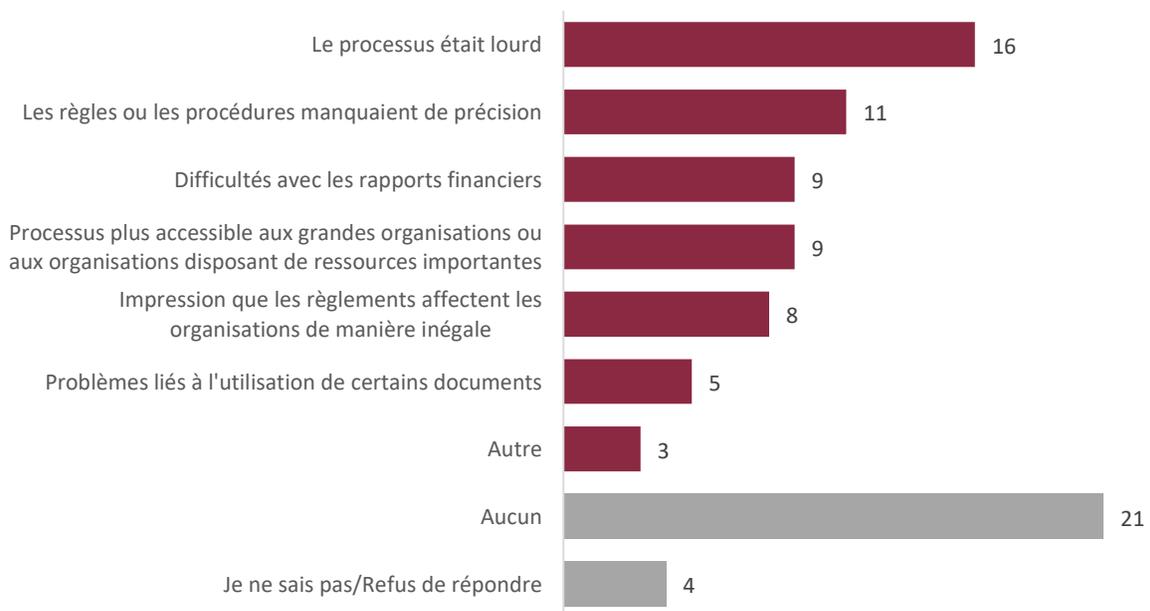
Base : répondants ayant déclaré être soit « très insatisfait », soit « plutôt insatisfait » de l'aide reçue d'Élections Canada au sujet de la publicité sur des enjeux électoraux (n=14)

<sup>16</sup>Petit échantillon; résultats à interpréter avec précaution.

## Autres commentaires

À la fin du sondage, les agents financiers avaient l’occasion de formuler des commentaires sur des sujets n’ayant pas été abordés par rapport à leur expérience en tant que tiers enregistré. Au total, ils en ont formulé 86. La remarque la plus fréquente (16 sur 86) concernait la lourdeur du processus, p. ex. le fait qu’il était bureaucratique, inefficace ou chronophage (voir la figure 50). Certains ont aussi mentionné (11 sur 86) que les règles ou les procédures manquaient de précision (p. ex., elles étaient ambiguës, mal expliquées ou vagues).

Figure 50 : Commentaires à propos de l’expérience en tant que tiers



Q54 : Souhaitez-vous formuler des commentaires sur un sujet que nous n’avons pas abordé par rapport à votre expérience en tant que tiers enregistré? (Question ouverte)

Base : tous les répondants (n=54)

## Annexe A : Questionnaire

### QUESTIONNAIRE

#### NOTES DE PROGRAMMATION – VARIABLES DISPONIBLES

---

##### **VARIABLES DISPONIBLES ACTUELLEMENT**

- **Date de la demande [JJ-MM-AA]**
- **Date d'enregistrement [JJ-MM-AA]**
- **Si l'agent financier est également demandeur [O/N]**
- **Province [...]**
- **Type de tiers [particulier (1), groupe sans organe directeur (2), groupe avec organe directeur (3), société (4)]**
- **Nombre de rapports provisoires soumis [0 - 4]**

##### **VARIABLES DISPONIBLES ULTÉRIEUREMENT**

- **Montant des contributions**
- **Montant des dépenses par catégorie**

##### **VARIABLES QUI POURRAIENT ÊTRE DISPONIBLES ULTÉRIEUREMENT**

- **Si enregistré en 2015 [O/N]**

#### INTRODUCTION

---

Bonjour, Mon nom est \_\_\_\_\_, et je vous appelle de Forum Research, une entreprise de recherche. Nous menons un sondage au nom d'Élections Canada. Ce sondage a pour but de mieux comprendre les expériences, les opinions et l'attitude des tiers enregistrés à l'égard du régime de financement politique des tiers. Il vous faudra environ de 15 à 20 minutes pour répondre au sondage par téléphone ou en ligne. Le sondage est anonyme, et votre participation est volontaire. Les renseignements que vous fournissez ne serviront en aucun cas à vous identifier. Pouvons-nous commencer?

Oui – Continuez

Non – Fixez un rendez-vous

Un non définitif – Remerciez la personne et mettez fin à l'entretien

[EN CAS DE QUESTION SUR LA LÉGITIMITÉ DU SONDAGE] : Si vous voulez vous assurer que ce sondage est effectué par Élections Canada, vous pouvez téléphoner à l'organisme, au numéro sans frais 1-800-463-6868. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (heure de l'Est).

[SI ON VOUS POSE UNE QUESTION À PROPOS D'ÉLECTIONS CANADA] : Le numéro de téléphone sans frais d'Élections Canada est le 1-800-463-6868. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (heure de l'Est).

**Veillez noter que cet appel pourrait être enregistré pour des fins de contrôle de la qualité ou de formation. Tout renseignement personnel recueilli est sujet à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et sera traité en toute confidentialité. En participant à ce sondage, vous consentez à ce que vos réponses soient utilisées à des fins statistiques et de recherche. La base de données de toutes les réponses est anonyme, et elle pourrait être partagée avec des chercheurs externes à la stricte condition qu'aucun renseignement personnel ne soit jamais diffusé ou rendu public.**

## ÉVALUATION

---

1. Étiez-vous l'agent financier d'un tiers enregistré auprès d'Élections Canada pour l'élection générale de 2019? [NE PAS LIRE LA LISTE]
  1. Oui
  2. Non [METTRE FIN À L'ENTRETIEN]
  3. Je ne sais pas [METTRE FIN À L'ENTRETIEN]

### [POSER LA QUESTION SI Q1 = 01]

- 1b. Vous êtes admissible au sondage. Voulez-vous y répondre par téléphone ou en ligne?
  1. Par téléphone
  2. En ligne

### [POSER LA QUESTION SI Q1b = 02]

- 1c. Quelle est votre adresse de courriel? [NOTER LA RÉPONSE]

[POURSUIVRE L'INTERVIEW TÉLÉPHONIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR]

**Si vous étiez l'agent financier de plus d'un tiers enregistré, veuillez répondre en fonction de celui ayant engagé le plus de dépenses.**

**Dans le cadre de ce sondage, nous vous poserons des questions sur certaines tâches que les tiers enregistrés sont tenus d'accomplir, sur les services qui leur sont offerts et sur vos réflexions et opinions concernant le régime des tiers en général. Veuillez répondre aux questions au nom du tiers du mieux que vous pouvez. Si vous n'êtes pas en mesure de répondre à une question, n'hésitez pas à dire que vous ne savez pas.**

## INFORMATIONS SUR LES TIERS

---

### TYPE DE TIERS ET OBJECTIF

2. **Lequel des énoncés suivants décrit le mieux le tiers? [LIRE LA LISTE]**

1. Une entreprise
2. Un syndicat
3. Un organisme non constitué en personne morale
4. Un organisme de bienfaisance enregistré
5. Un organisme à but non lucratif ou un organisme de type associatif enregistré
6. Un particulier
7. Autre [veuillez préciser]
8. [NE PAS LIRE] Je préfère ne pas répondre
9. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

### ENREGISTREMENTS PASSÉS ET FUTURS

3. **À votre connaissance, le tiers s'est-il déjà enregistré lors d'une élection fédérale antérieure? [NE PAS LIRE LA LISTE]**

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas

4. **Selon vous, est-il probable ou improbable que le tiers s'enregistre lors de prochaines élections fédérales? [LIRE LA LISTE]**

1. Très probable
2. Plutôt probable
3. Plutôt improbable
4. Très improbable
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

## ENREGISTREMENT ET DOCUMENTS FINANCIERS

---

### FACILITÉ DU PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

5. **D'après votre expérience du processus d'enregistrement en tant que tiers, à quel point a-t-il été facile ou difficile de déterminer si votre organisation devait s'enregistrer auprès d'Élections Canada? [LIRE LA LISTE]**

1. Très facile
2. Plutôt facile
3. Plutôt difficile

4. Très difficile
  5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas
6. **À quel point a-t-il été facile ou difficile de déterminer le moment où vous deviez vous enregistrer? [LIRE LA LISTE]**
1. Très facile
  2. Plutôt facile
  3. Plutôt difficile
  4. Très difficile
  5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas
7. **À quel point a-t-il été facile ou difficile de déterminer comment vous enregistrer? [LIRE LA LISTE]**
1. Très facile
  2. Plutôt facile
  3. Plutôt difficile
  4. Très difficile
  5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

#### **EMPLACEMENT DU FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT**

8. **Étiez-vous la personne responsable de trouver le formulaire d'enregistrement pour les tiers sur le site Web d'Élections Canada? [NE PAS LIRE LA LISTE]**
1. Oui
  2. Non
  3. Je ne sais pas

#### **[POSER LA QUESTION SI Q8 = 01]**

9. **À quel point a-t-il été facile ou difficile de trouver le formulaire d'enregistrement? [LIRE LA LISTE]**
1. Très facile
  2. Plutôt facile
  3. Plutôt difficile
  4. Très difficile
  5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

## **FARDEAU DU PROCESSUS D'ENREGISTREMENT**

*Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants :*

### **10. L'enregistrement d'un tiers n'a pas exigé beaucoup de travail. [LIRE LA LISTE]**

1. Tout à fait d'accord
2. Plutôt d'accord
3. Plutôt en désaccord
4. Fortement en désaccord
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

## **FARDEAU DES DOCUMENTS FINANCIERS**

### **11. L'ouverture d'un compte bancaire et la tenue de registres financiers distincts pour les activités réglementées n'ont pas exigé beaucoup de travail. [LIRE LA LISTE]**

1. Tout à fait d'accord
2. Plutôt d'accord
3. Plutôt en désaccord
4. Fortement en désaccord
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

## **FACILITÉ DE L'ENREGISTREMENT**

### **12. Dans l'ensemble, diriez-vous que l'enregistrement en tant que tiers était... [LIRE LA LISTE]**

1. Très facile
2. Plutôt facile
3. Plutôt difficile
4. Très difficile
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

## **RAISONS POUR LESQUELLES IL N'A PAS ÉTÉ FACILE DE S'ENREGISTRER**

**[POSER LA QUESTION SI Q12 = 03 OU 04]**

### **13. Qu'est-ce qui a été difficile lors de l'enregistrement? [QUESTION OUVERTE]**

## RAPPORTS PROVISOIRES

---

### FACILITÉ DU PROCESSUS DE PRODUCTION DES RAPPORTS PROVISOIRES

Les prochaines questions porteront sur les rapports provisoires. Certains tiers devaient présenter des rapports provisoires alors que d'autres n'avaient pas à le faire, selon les montants des contributions reçues et des dépenses engagées et le moment auquel les contributions ont été reçues et les dépenses engagées.

14. À quel point a-t-il été facile ou difficile de déterminer si vous deviez présenter des rapports provisoires? [LIRE LA LISTE]

1. Très facile
2. Plutôt facile
3. Plutôt difficile
4. Très difficile
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

#### [POSER LA QUESTION SI LE NOMBRE DE RAPPORTS PROVISOIRES SOUMIS ≠ 0]

15. À quel point a-t-il été facile ou difficile de déterminer la date limite pour soumettre les rapports provisoires? [LIRE LA LISTE]

1. Très facile
2. Plutôt facile
3. Plutôt difficile
4. Très difficile
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

#### [POSER LA QUESTION SI LE NOMBRE DE RAPPORTS PROVISOIRES SOUMIS ≠ 0]

16. À quel point a-t-il été facile ou difficile de déterminer comment soumettre les rapports provisoires? [LIRE LA LISTE]

1. Très facile
2. Plutôt facile
3. Plutôt difficile
4. Très difficile
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

## EMPLACEMENT DU FORMULAIRE DE RAPPORT PROVISOIRE

[POSER LA QUESTION SI LE NOMBRE DE RAPPORTS PROVISOIRES SOUMIS  $\neq$  0]

17. À quel point a-t-il été facile ou difficile de trouver le formulaire de rapport provisoire sur le site Web d'Élections Canada? [LIRE LA LISTE]
1. Très facile
  2. Plutôt facile
  3. Plutôt difficile
  4. Très difficile
  5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

## FARDEAU DES RAPPORTS PROVISOIRES

[POSER LA QUESTION SI LE NOMBRE DE RAPPORTS PROVISOIRES SOUMIS  $\neq$  0]

*Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants :*

18. La production et la soumission des rapports provisoires n'ont pas exigé beaucoup de travail. [LIRE LA LISTE]
1. Tout à fait d'accord
  2. Plutôt d'accord
  3. Plutôt en désaccord
  4. Fortement en désaccord
  5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

## FACILITÉ DU PROCESSUS DE PRODUCTION DES RAPPORTS PROVISOIRES

[POSER LA QUESTION SI LE NOMBRE DE RAPPORTS PROVISOIRES SOUMIS  $\neq$  0]

19. Dans l'ensemble, diriez-vous que le processus de production et de soumission des rapports provisoires était... [LIRE LA LISTE]
1. Très facile
  2. Plutôt facile
  3. Plutôt difficile
  4. Très difficile
  5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

[POSER LA QUESTION SI Q19 = 03 OU 04]

20. Qu'est-ce qui a été difficile lors de la production et de la soumission des rapports provisoires? [QUESTION OUVERTE]

## PRODUITS ET SERVICES D'ÉLECTIONS CANADA

---

Dans la prochaine section, nous vous demanderons votre opinion au sujet de certains produits et services qu'Élections Canada offre aux tiers.

**21. Avez-vous utilisé l'un des produits ou services d'Élections Canada suivants? [LIRE LES ÉNONCÉS ET LES CHOIX DE RÉPONSE]**

**[GRILLE]  
[RANGÉES]**

- a) *Le Manuel sur le financement politique des tiers, des agents financiers et des vérificateurs*
- b) *La Feuille de route des tiers*
- c) Le document intitulé « Nouvelles exigences pour les tiers »
- d) Les vidéos sur le financement politique
- e) La séance d'information Webex pour les tiers
- f) Le Réseau de soutien aux entités politiques au numéro 1-800

**[COLONNES]**

- 1. Oui
- 2. Non
- 3. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas
- 4. [NE PAS LIRE] Je ne connaissais pas ce produit ou ce service

### MANUEL

**[POSER LA QUESTION SI 21a = 01]**

**22. Diriez-vous que le *Manuel sur le financement politique des tiers, des agents financiers et des vérificateurs* était... [LIRE LA LISTE]**

- 1. Très utile
- 2. Plutôt utile
- 3. Peu utile
- 4. Inutile
- 5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

## FEUILLE DE ROUTE

### [POSER LA QUESTION SI 21b = 01]

23. Diriez-vous que la *Feuille de route des tiers* était... [LIRE LA LISTE]

1. Très utile
2. Plutôt utile
3. Peu utile
4. Inutile
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

## DOCUMENT D'INFORMATION

### [POSER LA QUESTION SI 21c = 01]

24. Diriez-vous que le document d'Élections Canada intitulé « Nouvelles exigences pour les tiers » était... [LIRE LA LISTE]

1. Très utile
2. Plutôt utile
3. Peu utile
4. Inutile
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

## VIDÉOS SUR LE FINANCEMENT POLITIQUE

### [POSER LA QUESTION SI 21d = 01]

25. Diriez-vous que les vidéos sur le financement politique sur le site Web d'Élections Canada étaient... [LIRE LA LISTE]

1. Très utiles
2. Plutôt utiles
3. Peu utiles
4. Inutiles
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

## PRÉSENTATION WEBEX

### [POSER LA QUESTION SI 21e = 01]

26. Diriez-vous que la séance d'information Webex à l'intention des tiers était... [LIRE LA LISTE]

1. Très utile
2. Plutôt utile
3. Peu utile
4. Inutile
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

## RÉSEAU DE SOUTIEN AUX ENTITÉS POLITIQUES (NUMÉRO 1-800)

### [POSER LA QUESTION SI 21f = 01]

27. Diriez-vous que communiquer avec Élections Canada au numéro 1-800 pour les entités politiques était... [LIRE LA LISTE]

1. Très utile
2. Plutôt utile
3. Peu utile
4. Inutile
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

## APPEL TÉLÉPHONIQUE PENDANT LA PÉRIODE PRÉÉLECTORALE

### [POSER LA QUESTION SI LE TIERS S'EST ENREGISTRÉ AVANT LE 11 SEPTEMBRE 2019]

28. Lorsque vous avez soumis votre demande d'enregistrement, Élections Canada vous a-t-il téléphoné pour discuter du fait que vous devriez possiblement produire un rapport provisoire dans les cinq jours suivant votre enregistrement? [NE PAS LIRE LA LISTE]

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas

### [POSER LA QUESTION SI Q28 = 01]

29. À quel point cet appel téléphonique a-t-il été utile? [LIRE LA LISTE]

1. Très utile
2. Plutôt utile
3. Peu utile
4. Inutile
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

**[POSER LA QUESTION SI LE TIERS S'EST ENREGISTRÉ AVANT LE 11 SEPTEMBRE 2019]**

**30. Préférez-vous recevoir de tels renseignements par téléphone ou par courriel? [NE PAS LIRE LA LISTE]**

1. Téléphone
2. Courriel
3. Je ne sais pas

**RAPPEL PAR COURRIEL**

**[POSER LA QUESTION SI LE NOMBRE DE RAPPORTS PROVISOIRES SOUMIS ≠ 0]**

**31. Avez-vous reçu un courriel vous rappelant les échéances de soumission des rapports provisoires du 30 septembre et du 15 octobre? [NE PAS LIRE LA LISTE]**

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas

**[POSER LA QUESTION SI Q31 = 01]**

**32. À quel point ce courriel de rappel a-t-il été utile? [LIRE LA LISTE]**

1. Très utile
2. Plutôt utile
3. Peu utile
4. Inutile
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

**[POSER LA QUESTION SI LE NOMBRE DE RAPPORTS PROVISOIRES SOUMIS ≠ 0]**

**33. Préférez-vous recevoir de tels renseignements par téléphone ou par courriel? [NE PAS LIRE LA LISTE]**

1. Téléphone
2. Courriel
3. Je ne sais pas

**[POSER LA QUESTION SI Q31 = 01]**

**34. Ce courriel a-t-il été envoyé au bon moment? [NE PAS LIRE LA LISTE]**

1. Courriel envoyé au bon moment
2. Courriel envoyé trop tôt
3. Courriel envoyé trop tard
4. Je ne sais pas

## CAMPAGNE PUBLICITAIRE

35. **Vous souvenez-vous d'avoir vu des publicités ou des publications d'Élections Canada dans les médias sociaux concernant l'enregistrement des tiers? [NE PAS LIRE LA LISTE]**

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas

**[POSER LA QUESTION SI Q35 = 01]**

36. **Diriez-vous que ces publicités et publications dans les médias sociaux étaient... [LIRE LA LISTE]**

1. Très utiles
2. Plutôt utiles
3. Peu utiles
4. Inutiles
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

## AUTRES PRODUITS OU SERVICES

37. **Y a-t-il d'autres produits ou services qui vous auraient aidé(e) dans ce processus? Si oui, quel type? [QUESTION OUVERTE]**

## AUTRES SOURCES

38. **Avez-vous consulté d'autres sources qu'Élections Canada pour obtenir de l'information sur les dispositions de la *Loi électorale du Canada* concernant les tiers et sur leur application dans votre situation? [NE PAS LIRE LA LISTE]**

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas

**[POSER LA QUESTION SI Q38 = 01]**

39. **Quelles sources avez-vous consultées? [QUESTION OUVERTE]**

## DÉCLARATION DES ACTIVITÉS RÉGLEMENTÉES

---

### FACILITÉ DE CERNER LES ACTIVITÉS RÉGLEMENTÉES

*Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants :*

**40. La distinction entre les activités réglementées ou non aux termes de la *Loi électorale du Canada* était claire. [LIRE LA LISTE]**

1. Tout à fait d'accord
2. Plutôt d'accord
3. Plutôt en désaccord
4. Fortement en désaccord
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

**41. Il a été facile de consigner les dépenses réglementées du tiers dans la bonne catégorie (p. ex. activité partisane, sondage électoral, publicité électorale). [LIRE LA LISTE]**

1. Tout à fait d'accord
2. Plutôt d'accord
3. Plutôt en désaccord
4. Fortement en désaccord
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

**42. Les périodes visées par les rapports étaient claires. [LIRE LA LISTE]**

1. Tout à fait d'accord
2. Plutôt d'accord
3. Plutôt en désaccord
4. Fortement en désaccord
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

## POINTS DE VUE SUR LES OBLIGATIONS DES TIERS

---

### ATTITUDE À L'ÉGARD DU NOUVEAU RÉGIME DES TIERS

**En 2018, plusieurs modifications ont été apportées aux dispositions de la *Loi électorale du Canada* concernant les tiers, notamment l'ajout de plafonds des dépenses pour la période préélectorale.**

*Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants :*

**43. Les récentes modifications à la *Loi électorale du Canada* concernant les activités réglementées des tiers ont amélioré la transparence des dépenses électorales. [LIRE LA LISTE]**

1. Tout à fait d'accord
2. Plutôt d'accord

3. Plutôt en désaccord
4. Fortement en désaccord
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

**44. Les récentes modifications à la *Loi électorale du Canada* concernant les activités réglementées des tiers permettent d'assurer des règles du jeu plus équitables entre les organismes, ces derniers n'ayant pas tous accès aux mêmes ressources financières. [LIRE LA LISTE]**

1. Tout à fait d'accord
2. Plutôt d'accord
3. Plutôt en désaccord
4. Fortement en désaccord
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

## ENJEUX ÉLECTORAUX

---

**La prochaine section portera sur les activités de promotion menées par le tiers pendant la période électorale, c'est-à-dire du déclenchement de l'élection (le 11 septembre 2019) au jour du scrutin.**

**45. Question supprimée**

**46. Parmi les activités de promotion suivantes, lesquelles le tiers a-t-il menées pendant la période électorale? Veuillez indiquer toutes les activités qu'il a menées. [LIRE LA LISTE]**

1. Publication de contenu sur un enjeu électoral dans les médias sociaux
2. Affichage d'information concernant un enjeu électoral sur un site Web
3. Envoi de courriels ou de textos concernant un enjeu électoral
4. Diffusion de publicité concernant un enjeu électoral
5. Porte-à-porte lié à un enjeu électoral
6. Participation à une entrevue sur un enjeu électoral réalisée par un média
7. Autre [veuillez préciser]
8. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

**[POSER LA QUESTION SI Q46 ≠ 04]**

**47. Le tiers a-t-il envisagé de faire de la publicité sur un enjeu électoral? [NE PAS LIRE LA LISTE]**

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas

**[POSER LA QUESTION SI Q47 = 01]**

**48. Pourquoi le tiers a-t-il décidé de ne pas faire de publicité sur un enjeu électoral? [QUESTION OUVERTE]**

**[POSER LA QUESTION SI Q46 = 04 OU Q47 = 01]**

**49. À quel point a-t-il été facile ou difficile de déterminer si la publicité que vous vouliez faire portait sur un enjeu électoral, c'est-à-dire un enjeu associé à un parti ou à un candidat, même s'ils ne sont pas mentionnés? [LIRE LA LISTE]**

1. Très facile
2. Plutôt facile
3. Plutôt difficile
4. Très difficile
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

**[POSER LA QUESTION SI Q49 = 03 OU 04]**

**50. Pourquoi a-t-il été difficile de déterminer si la publicité que vouliez faire portait sur un enjeu électoral? [QUESTION OUVERTE]**

**51. Avez-vous communiqué avec Élections Canada pour obtenir des éclaircissements au sujet de la publicité sur des enjeux électoraux? [NE PAS LIRE LA LISTE]**

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas

**[POSER LA QUESTION SI Q51 = 01]**

52. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de l'aide que vous avez reçue d'Élections Canada au sujet de la publicité sur des enjeux électoraux? [LIRE LA LISTE]

1. Très satisfait(e)
2. Plutôt satisfait(e)
3. Plutôt insatisfait(e)
4. Très insatisfait(e)
5. [NE PAS LIRE] Je ne sais pas

**[POSER LA QUESTION SI Q52 = 03 OU 04]**

53. Pourquoi êtes-vous insatisfait(e)? [QUESTION OUVERTE]

**AUTRES COMMENTAIRES**

---

54. Souhaitez-vous formuler des commentaires sur un sujet que nous n'avons pas abordé par rapport à votre expérience en tant que tiers enregistré? [QUESTION OUVERTE]

55. [TÉLÉPHONE UNIQUEMENT] Nous aimerions communiquer avec vous dans quelques mois une fois que vous aurez terminé le rapport final de tiers afin de faire un suivi et de vous poser quelques questions. Nous communiquerons avec vous par courriel, et le sondage sera effectué en ligne. Seriez-vous prêt à nous fournir votre adresse de courriel pour recevoir le sondage de suivi? [NOTER LA RÉPONSE]

Nous vous remercions pour votre rétroaction réfléchie. C'est très apprécié. [WEB UNIQUEMENT : « Vous serez invité à remplir le sondage de suivi une fois que vous aurez terminé le rapport final de tiers. »]

Si vous avez des raisons de croire que vos renseignements personnels ne sont pas traités conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, vous avez le droit de porter plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada. [TÉLÉPHONE UNIQUEMENT – AJOUTER : « Voulez-vous que je vous donne les coordonnées? »]

[TÉLÉPHONE : LIRE SI DEMANDÉ]

Numéro sans frais : 1-800-282-1376

TTY : (819) 994-6591

Web : Allez à [www.priv.gc.ca](http://www.priv.gc.ca) et sélectionnez « Signaler un problème »

## Annexe B : Invitation et rappel par courriel

**Subject line:** *Elections Canada—Survey of Third Parties | Élections Canada - Sondage auprès des tiers*

---

*Le français suit.*

Dear «FIRST NAME »,

I am writing to you from Forum Research, a Canadian public opinion research firm. We are conducting a survey on behalf of Elections Canada.

Elections Canada would like to hear from you about your experiences as the financial agent of a registered third party during the 2019 general election. The information gathered in this survey will help Elections Canada to better understand the needs of third parties and to improve their services. We invite you to click on the following <link> and answer this brief survey online. It should take no more than 15 minutes to complete. Your responses are completely confidential and only aggregate data will be reported.

Your personal participation link is <link, again>.

Your voice is important and we hope you will take this opportunity to share your thoughts and opinions. The deadline for completing this survey is February 7, 2020.

Sincerely,

Winsome Stec  
Survey Administrator  
Forum Research  
Email: wstec@forumresearch.com

If you have questions or would like to verify that this survey is run by Elections Canada, you can call their toll-free number at 1-800-463-6868. Their hours of operation are Monday to Friday, from 9:00 a.m. to 5:00 p.m. (Eastern time).

---

Bonjour,

Je vous écris de la part de Forum Research, une entreprise canadienne de recherche sur l'opinion publique. Nous effectuons un sondage au nom d'Élections Canada.

Élections Canada aimerait connaître votre expérience en tant qu'agent financier d'un tiers enregistré à l'élection générale de 2019. Les renseignements recueillis aideront l'organisme à mieux comprendre les besoins des tiers et à améliorer leurs services. Nous vous invitons donc à répondre à un bref sondage en ligne à <lien>. Cela ne devrait pas vous prendre plus de 15 minutes. Vos réponses sont entièrement confidentielles; seules les données globales seront communiquées.

Votre lien personnel pour participer au sondage est le suivant : <lien>.

Votre opinion est importante et nous espérons que vous profiterez de cette occasion pour nous en faire part. Vous avez jusqu'au 7 février pour répondre au sondage.

Cordialement,

Winsome Stec  
Administrateur du sondage  
Forum Research  
Courriel : [wstec@forumresearch.com](mailto:wstec@forumresearch.com)

Si vous avez des questions ou voulez vous assurer que ce sondage est effectué par Élections Canada, vous pouvez téléphoner à l'organisme, au numéro sans frais 1-800-463-6868. Les heures d'ouverture sont de 9 h à 17 h (heure de l'Est), du lundi au vendredi.

**Subject line:** REMINDER: Elections Canada - Survey of Third Parties | RAPPEL : Élections Canada - Sondage auprès des tiers

---

Le français suit.

Dear «FIRST NAME »,

This is a quick reminder from Forum Research about your invitation to participate in Elections Canada's survey of financial agents of registered third parties. If you have already submitted your responses, thank you for your valuable input. If not, we kindly ask you to please complete the survey and submit your responses **before February 7<sup>th</sup>**. You can access the survey at:

<LINK>

Your responses are confidential and only aggregate data will be reported. Your participation is greatly appreciated and will help Elections Canada to improve their services.

If you have any questions, please contact:

Winsome Stec  
Survey Administrator  
Forum Research  
Email: [wstec@forumresearch.com](mailto:wstec@forumresearch.com)

For any other questions, or if you would like to verify that this survey is run by Elections Canada, you can call their toll-free number at 1-800-463-6868. Their hours of operation are Monday to Friday from 9:00 a.m. to 5:00 p.m. (Eastern time).

---

Bonjour,

Je vous écris de la part de Forum Research pour vous rappeler que vous êtes invité à participer au sondage d'Élections Canada auprès des agents financiers des tiers enregistrés. Si vous avez déjà répondu au sondage, nous vous remercions de votre participation précieuse. Sinon, nous vous demandons de bien vouloir y répondre et nous faire parvenir vos réponses **avant le 7 février**. Vous pouvez accéder au sondage à l'adresse suivante :

<LIEN>

Vos réponses sont confidentielles; seules les données globales seront communiquées. Nous vous sommes très reconnaissants de participer à ce sondage, qui aidera Elections Canada à améliorer ses services.

Pour toute question, veuillez communiquer avec :

Winsome Stec  
Administrateur du sondage  
Forum Research  
Courriel : [wstec@forumresearch.com](mailto:wstec@forumresearch.com)

Si vous avez des questions ou voulez vous assurer que ce sondage est effectué par Élections Canada, vous pouvez également téléphoner à l'organisme, au numéro sans frais 1-800-463-6868. Les heures d'ouverture sont de 9 h à 17 h (heure de l'Est), du lundi au vendredi.